

Septembre
2015

Focus

n°8

de la PFOSS sur...

État des lieux de la jeunesse en Bourgogne

DOCUMENT RÉALISÉ DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE
RÉGIONAL BOURGUIGNON DE LA JEUNESSE

Sommaire

- Synthèse
- Démographie des jeunes bourguignons
- Formation, éducation, scolarité
- Insertion professionnelle et emploi
- Conditions de vie
- Santé
- Engagement



À retenir...



DÉMOGRAPHIE

- 266 000 jeunes de 15-29 ans en Bourgogne
- Baisse du nombre de jeunes plus marquée qu'au niveau national
- Nombreux départs de la région pour les études ou le premier emploi
- Côte-d'Or : seul département bourguignon bénéficiant d'un solde migratoire positif
- 1/3 jeunes en commune rurale

CONDITIONS DE VIE

- 26 400 jeunes de 20-29 ans sous le seuil de pauvreté
- Augmentation de la pauvreté depuis 2008
- 18 % des jeunes en CDI vivent chez leurs parents
- Nombre de jeunes allocataires des CAF sous le seuil de bas revenu supérieur à celui des aînés

FORMATION, ÉDUCATION, SCOLARITÉ

- 176 000 jeunes en formation initiale dans le second degré et en formation post-bac
- Historiquement, place privilégiée de l'enseignement professionnel malgré la baisse de l'apprentissage
- Enseignement agricole particulièrement développé
- Choix d'orientation bien différenciés entre filles et garçons dès le premier palier de l'orientation
- Diminution du nombre de sortants du système scolaire peu ou pas diplômés malgré un taux élevé dans l'Yonne

SANTÉ

- Sentiment de bonne ou très bonne santé chez 85 % des jeunes bourguignons
- Alcoolisation ponctuelle importante en nette progression, notamment chez les jeunes garçons
- Diminution du taux de recours à l'IVG plus rapide qu'au niveau national mais augmentation du nombre de femmes ayant recours à l'IVG à plusieurs reprises
- Taux de décès des jeunes bourguignons historiquement supérieur au taux national malgré sa baisse
- Prévention de la santé des jeunes portée par de nombreux acteurs locaux

INSERTION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

- La moitié des jeunes de 15-29 ans en emploi ou en apprentissage
- Les jeunes bourguignons : actifs plus tôt et moins diplômés que la moyenne nationale
- Le niveau de diplôme : un atout pour l'insertion professionnelle
- Chômage des jeunes hommes en lien direct avec la conjoncture économique
- Difficultés structurelles d'insertion pour les jeunes filles ancrées depuis plusieurs années
- Augmentation du nombre des jeunes suivis par les missions locales

ENGAGEMENT

- Engagement difficilement quantifiable par la diversité de ses formes (bénévolat, don de soi, promesse...)
- Associations bourguignonnes inquiètes pour le renouvellement de leurs instances dirigeantes
- 1 800 jeunes bourguignons en service civique depuis sa création, difficulté d'accès pour les jeunes ruraux et les moins diplômés au service civique

→ Démographie des jeunes bourguignons

CONTEXTE BOURGUIGNON

Située au cœur du territoire français, la Bourgogne est une région vaste qui couvre 6 % du territoire national. Les voies de communication sont bien développées, notamment vers le sud et le nord plaçant ainsi la région à proximité des deux grandes métropoles que sont Paris et Lyon ; les communications infrarégionales est-ouest sont, quant-à-elles, plus difficiles. Ce positionnement entre ces deux grandes métropoles favorise les déplacements et les migrations de population, notamment des jeunes en formation supérieure ou à la recherche de leur premier emploi. La Bourgogne est l'une des régions les moins peuplées avec une forte proportion de territoires ruraux.

La population est très inégalement répartie sur le territoire et se concentre sur les axes Dijon-Mâcon et Auxerre-Sens. Seulement 56 % de sa population réside dans les villes et leur zone d'influence contre 77 % au niveau national. À elle seule, l'aire urbaine de Dijon rassemble près du quart de la population régionale. La croissance démographique, soutenue uniquement par le solde migratoire, demeure modeste (+0.1% / an) et place la région parmi les moins dynamiques.

La Bourgogne, comme d'autres régions industrielles du nord-est de la France, a été touchée par la crise économique qui a débuté au deuxième trimestre 2008. Dans un premier temps, l'impact de cette crise sur l'emploi s'est traduit par une diminution de l'intérim puis a touché l'emploi permanent, en affectant plus particulièrement les secteurs industriels très présents en Bourgogne. Le secteur tertiaire marchand, premier moteur de la croissance économique, est moins dynamique dans la région. Cette faible performance s'explique en partie par un tissu productif peu dense et sa localisation entre deux grandes régions très urbanisées, Ile-de-France et Rhône-Alpes, qui attirent les activités tertiaires les plus qualifiées.

L'économie régionale garde un caractère agricole marqué. La Bourgogne possède une surface agricole utilisée plus grande que la moyenne et elle est reconnue mondialement pour la qualité de ses produits et ses appellations d'origine contrôlée (AOC) prestigieuses, notamment dans le vin. La filière agro-alimentaire bourguignonne bénéficie de la présence du pôle de compétitivité Vitagora.

Malgré la crise, l'industrie reste très présente en Bourgogne et repose sur des activités diversifiées et des entreprises de taille intermédiaire. La filière industrielle s'organise également autour de spécificités notamment dans la métallurgie qui regroupe la moitié des emplois industriels. Cette filière peut compter sur l'appui du Pôle Nucléaire Bourgogne qui favorise l'innovation de ses entreprises régionales.

C'est dans ce contexte économique que la jeunesse bourguignonne doit trouver sa place dans la société. Mieux comprendre leurs difficultés, étudier davantage leurs situations depuis leur choix de formation jusqu'à l'emploi, leurs conditions de vie, leur santé pour les accompagner dans leur engagement envers la société actuelle sont les objectifs de ce premier travail d'analyse partenarial. Cette première production est un outil à destination des décideurs publics pour leur permettre de comprendre les jeunes bourguignons, afin de mieux les accompagner, particulièrement ceux en grande difficulté.



DÉMOGRAPHIE

Le nombre de jeunes diminue plus rapidement qu'au niveau national

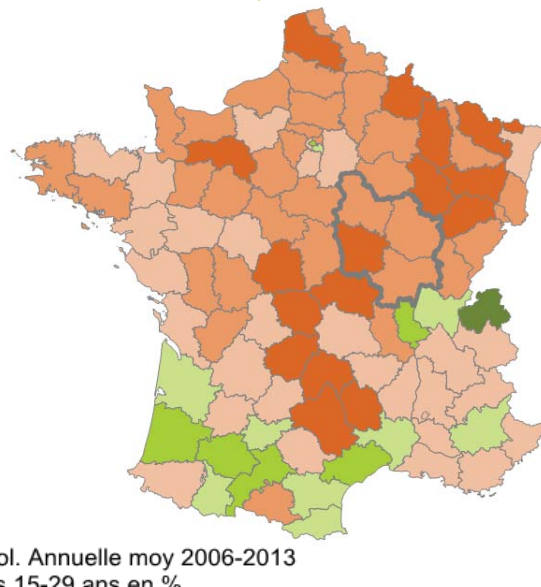
En 2013, la Bourgogne compte environ 266 000 jeunes de 15 à 29 ans soit 16 % de la population. Depuis 2006, la région perd en moyenne 0,8 % de sa population jeune par an. C'est presque 3 fois plus qu'au niveau national. Elle se place ainsi au 6^e rang des régions perdant le plus de jeunes.

Tous les départements de la Bourgogne sont touchés par cette baisse démographique mais la Nièvre et l'Yonne enregistrent des baisses plus importantes (respectivement -1,3 % et -1 %).

Cependant, l'évolution de la population totale reste légèrement positive (+0,1 % / an) : la baisse du nombre de jeunes est compensée par la hausse du nombre de seniors.

Le taux de dépendance démographique¹ figure parmi les plus élevés : en 2010, on compte environ 32 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes en âge de travailler. En 2040, ce taux pourrait atteindre 56 %. En métropole, on passerait de 26 à 44 %. La Nièvre et la Saône-et-Loire sont les départements les plus touchés.

Évolution annuelle des 15-29 ans par département

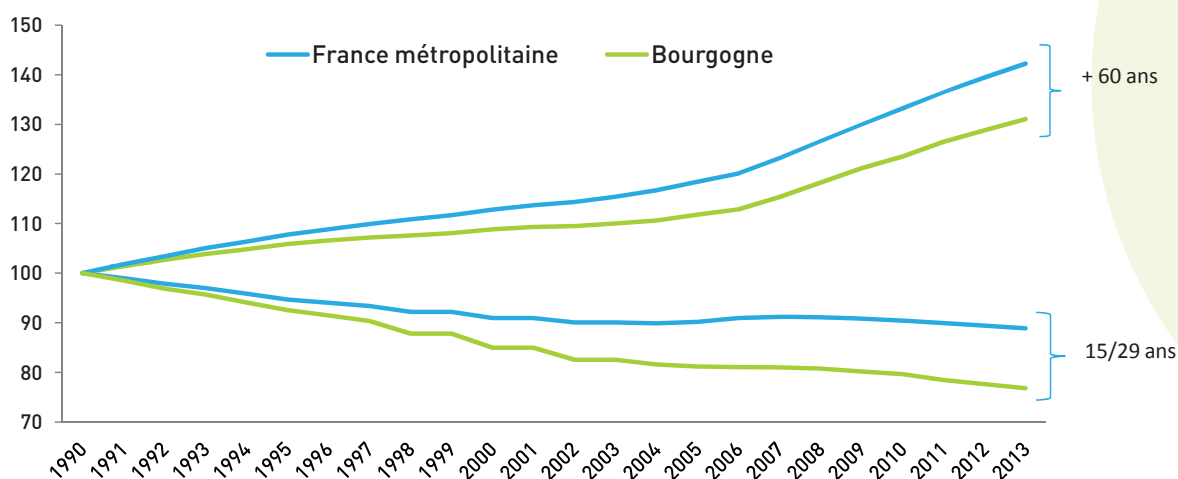


Evol. Annuelle moy 2006-2013
des 15-29 ans en %

- de -1,93 à -1,00
- de -1,00 à -0,50
- de -0,50 à 0
- de 0 à 0,50
- de 0,50 à 1,00
- de 1,00 à 1,16

Source : INSEE/Estimation de population 2006 à 2013
Conception : DRJSCS Bourgogne - sept 2014

Évolution de la population



Source : INSEE/Estimation de population, 1990 à 2013

1- Rapport entre la population des 65 ans et plus et celle des personnes âgées de 15 à 64 ans en âge de travailler

Plus du tiers des jeunes vivent dans une commune rurale:

Globalement, 45% des bourguignons habitent une commune rurale. La Nièvre et l'Yonne sont les départements les plus marqués par ce trait de caractère qui peut engendrer, au-delà de l'isolement géographique, un isolement social. De plus, la Bourgogne est relativement vaste, cela accentue les contraintes liées à la mobilité dans certains territoires. Certes, la région est située au carrefour de grands axes de communication autoroutiers et ferroviaires bénéficiant d'une très bonne desserte pour les liaisons nord-sud, mais les communications est-ouest restent plus difficiles, notamment pour les nivernais.

Même si les jeunes résident davantage à proximité des villes, plus du tiers habite une commune rurale. La région se place au 3^e rang des régions dont la part de jeunes en milieu rural est la plus élevée derrière la Basse Normandie et le Poitou-Charentes.

Répartition de la population : rural/urbain²

	Population totale		Jeunes de 15-29 ans	
	rural	urbain	rural	urbain
Côte-d'Or	37.3	62.7	25.7	74.3
Nièvre	50.5	49.5	42.7	57.3
Saône-et-Loire	41.6	58.4	35.5	64.5
Yonne	58.3	41.7	52.1	47.9
Bourgogne	44.9	55.1	35.8	64.2
France				
Métropolitaine	23.0	77.0	17.5	82.5

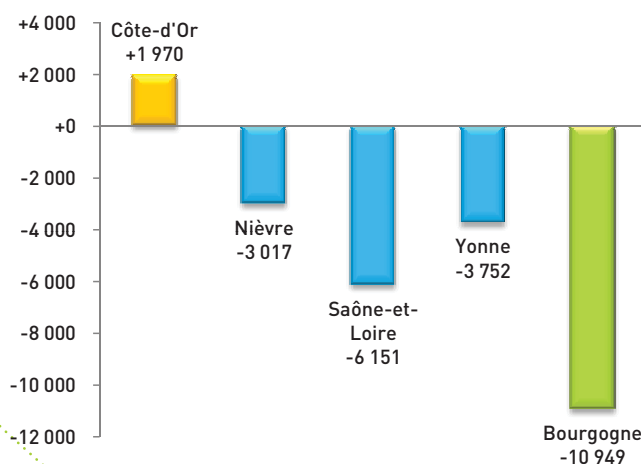
Source : INSEE/RP, 2011

Les jeunes continuent de quitter le territoire

Entre 2003 et 2008, 47 567 jeunes de 15-29 ans ont quitté le territoire pour une autre région française. À l'inverse, 36 618 sont venus s'installer soit un solde de -10 949 jeunes.

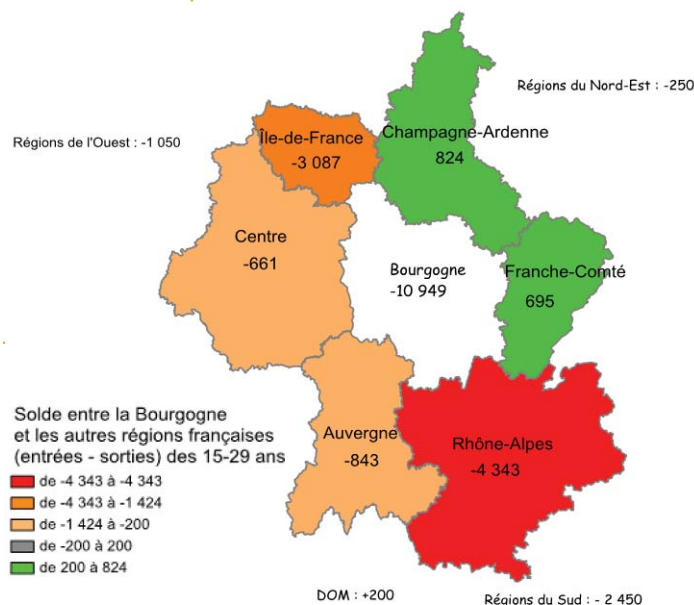
Seul le département de la Côte-d'Or enregistre un solde positif dû à l'arrivée de nombreux étudiants à Dijon. La diversité en matière d'offre de formation, la richesse culturelle et le dynamisme économique de la région parisienne et de la région lyonnaise attirent de nombreux jeunes bourguignons (7 430 jeunes sur une période de 5 ans ont quitté la Bourgogne pour l'une de ces deux régions). Le motif principal de départ de la région est lié à l'emploi. Globalement, les filles sont plus mobiles que les garçons, notamment pour aller se former.

Solde migratoire (entrées-sorties) des 15-29 ans entre 2003 et 2008



Source : INSEE/RP, 2008

Solde migratoire des 15-29 ans entre 2003 et 2008



Source : INSEE/RP, 2008

Champ : France métropolitaine et DOM

Conception : DRJSCS Bourgogne - mars 2015

Guide de lecture : Entre 2003 et 2008, on compte davantage de jeunes qui sont partis en Rhône-Alpes que de jeunes de Rhône-Alpes qui sont venus s'installer en Bourgogne soit un solde de 4 343 jeunes au bénéfice de Rhône-Alpes.



2- rural : commune rurale hors unité urbaine, urbain : commune appartenant à une unité urbaine (zone bâtie d'au moins 2 000 habitants)





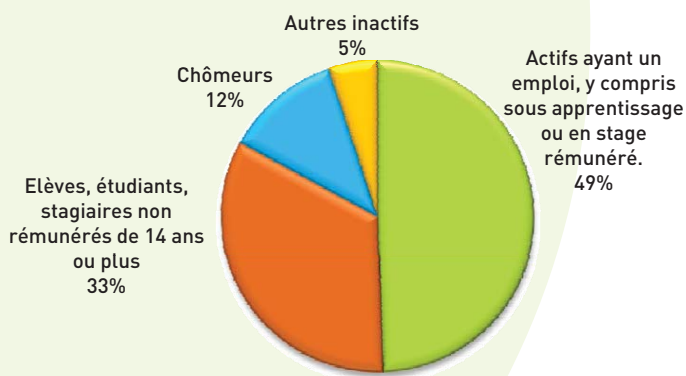
5 % des jeunes bourguignons se déclarent ni en emploi, ni en formation, ni au chômage

Parmi les 266 000 jeunes bourguignons, près de la moitié est en emploi ou en apprentissage, un tiers en formation et 12 % au chômage.

Près de 14 000 d'entre eux, soit 5 % des jeunes bourguignons sont potentiellement en difficulté puisqu'ils se déclarent ni en formation, ni en emploi, ni au chômage. Ce taux atteint 7 % dans la Nièvre et dans l'Yonne.

Plus de la moitié des jeunes accédant au marché du travail³ peuvent rencontrer des difficultés à une insertion durable (soit d'accès à l'emploi, soit d'accès à un emploi durable (CDI)). Les jeunes sans diplôme sont 2 fois moins nombreux à accéder à l'emploi en CDI (27 % contre 55 % pour les diplômés). Avec l'âge, les situations s'améliorent, l'accès aux contrats à durée indéterminée est plus aisé mais les disparités entre diplômés et non diplômés restent très marquées.

Situation des jeunes bourguignons de 15-29 ans



Source : INSEE/RP, 2010

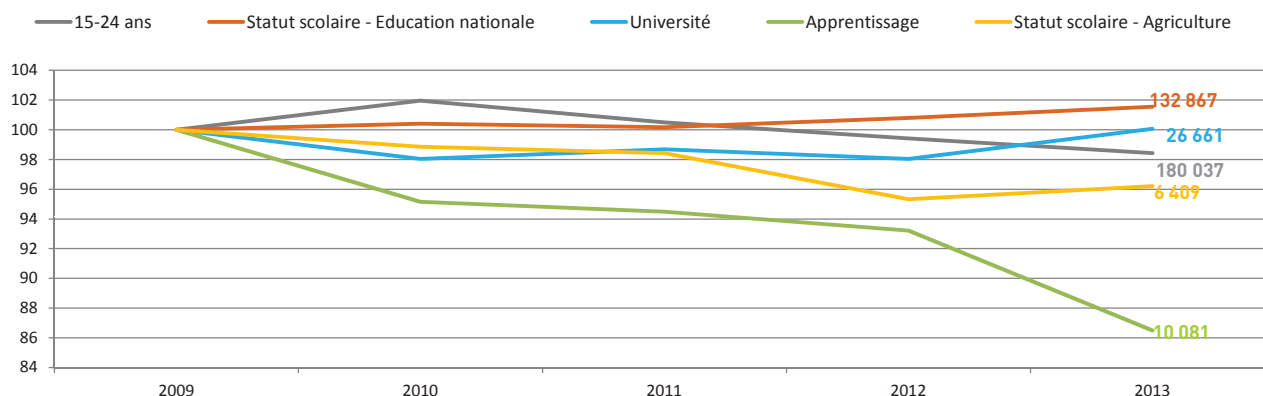
➔ Formation, éducation, scolarité

LA FORMATION INITIALE : STATUT SCOLAIRE, APPRENTISSAGE ET STATUT UNIVERSITAIRE

Les effectifs dans le second degré et en classe post-bac se stabilisent malgré une baisse importante de l'apprentissage

Pour l'année scolaire 2013-2014, la Bourgogne compte environ 176 000 jeunes bourguignons en formation initiale dans le second degré et en formation post-bac⁴. Parmi eux, 75 % sont des collégiens ou lycéens, 4 % sont en sections de techniciens supérieurs ou en classes préparatoires, 6 % sont apprentis et 15 % sont étudiants à l'université de Bourgogne.

Evolution des effectifs d'élèves et étudiants du second degré et post-bac en Bourgogne



Sources : Conseil Régional, DRAAF, INSEE/RP, Rectorat, Université, 2009 à 2013

Base 100 - année 2009

L'année x correspond à l'année scolaire x/x+1 pour le statut scolaire et l'université et aux effectifs au 1^{er} janvier x+1 pour l'apprentissage.

3- Jeunes de 15-29 ans n'étant plus en formation

4- Élèves en BTS, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) et étudiants de l'université de Bourgogne

L'enseignement professionnel garde une place privilégiée en Bourgogne malgré la perte de vitesse de l'apprentissage

Historiquement, la Bourgogne est une région qui a beaucoup développé sa formation professionnelle, notamment par la voie de l'apprentissage. Cependant, cette voie de formation qui privilégie les formations de niveaux IV et V⁵, s'appuie sur les entreprises locales qui ont été fortement touchées par la crise économique. Ainsi, depuis 2009, on constate une baisse continue du nombre d'apprentis pour les niveaux IV et V en Bourgogne. En revanche, l'apprentissage dans les niveaux supérieurs se développe, mais ne compense pas les baisses des niveaux plus faibles. En 2008, le poids des apprentis dans la population des 16-25 ans était d'environ 6,2 % dans la région. Aujourd'hui, il s'établit à 5,6 % alors que le taux français est resté stable. Sur les 30 académies françaises, celle de Dijon est passée de la 6^e à la 11^e place entre 2008 et 2012. En formation sous statut scolaire, le second cycle professionnel garde le même positionnement : environ 30 %, soit un peu moins d'un tiers des formés du second cycle, taux proche du niveau national.

Au final, l'enseignement professionnel garde une place privilégiée en Bourgogne : après la troisième, 39 % des élèves bourguignons s'orientent vers un second cycle professionnel⁶. L'académie se situe donc au 8^e rang des 26 académies métropolitaines.

Répartition des différents types d'enseignement

	Effectifs 2014-2015		Part en %	
	Enseignement général et technologique*	Enseignement professionnel*	Enseignement général et technologique*	Enseignement professionnel*
Côte-d'Or	12 323	4 845	71.8	28.2
Nièvre	3 793	2 472	60.5	39.5
Saône-et-Loire	11 476	5 193	68.8	31.2
Yonne	6 981	3 041	69.7	30.3
Bourgogne	34 573	15 551	69.0	31.0

Sources : DRAAF, Rectorat - année scolaire 2014-2015
* de la seconde à la terminale

Les diplômes de l'agriculture sont très présents en Bourgogne dans des spécialités très diversifiées

L'enseignement délivré par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) est présent dans l'enseignement professionnel et également dans l'enseignement général et technologique. Les formations proposées de la 4^e

aux classes préparatoires touchent des domaines très variés : production agricole, aménagement de l'espace, transformation du produit alimentaire et services aux personnes et aux territoires.

En 2013, 4,5 % des élèves bourguignons du second degré⁷ étudient dans un lycée agricole. Malgré la baisse constatée depuis 2009, ce taux reste bien supérieur à celui constaté au niveau national⁸ qui s'élève seulement à 2,7 %. Cette spécificité régionale s'explique en partie par le contexte économique bourguignon. En 2012, 5,2 % de la valeur ajoutée de la région est portée par le secteur agricole contre seulement 2,6 % en France de province⁹. De fait, l'enseignement agricole représente environ un quart des effectifs de la formation professionnelle en Bourgogne.

Les bourguignons poursuivent des études moins longues

Dans l'ensemble des régions françaises, le taux de scolarisation des jeunes dans le secondaire est en baisse. Cette évolution s'explique par la réduction de la durée de scolarisation qui dépend de la rapidité des parcours scolaires, mais également du type d'études choisies. Or, depuis deux décennies, les parcours s'effectuent plus rapidement en raison de la limitation des redoublements et de la réforme du bac professionnel, dont le cursus s'effectue depuis 2009 en 3 ans au lieu de 4. Parallèlement, les taux de scolarisation dans le supérieur s'accroissent dans la plupart des régions en raison de la hausse du nombre de bacheliers. La Bourgogne suit les tendances nationales mais garde des taux de scolarisation dans le supérieur plus faibles que la moyenne nationale. Les bourguignons sont donc proportionnellement moins nombreux à poursuivre des études longues. **Ils accèdent au marché du travail plus rapidement mais avec des diplômes moins élevés.**

Les jeunes sont plus diplômés que leurs aînés

Depuis plusieurs années, on constate une élévation du niveau de diplôme des français et les bourguignons suivent cette tendance. Un jeune sur cinq de la région ne possède pas de diplôme de niveau V minimum contre un sur deux chez les 50 ans et plus.

5- Niveau IV = niveau bac, brevet professionnel, brevet de technicien, brevet des métiers, Niveau V = niveau CAP ou BEP

6- Étèves en BTS et en CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) et étudiants de l'université de Bourgogne

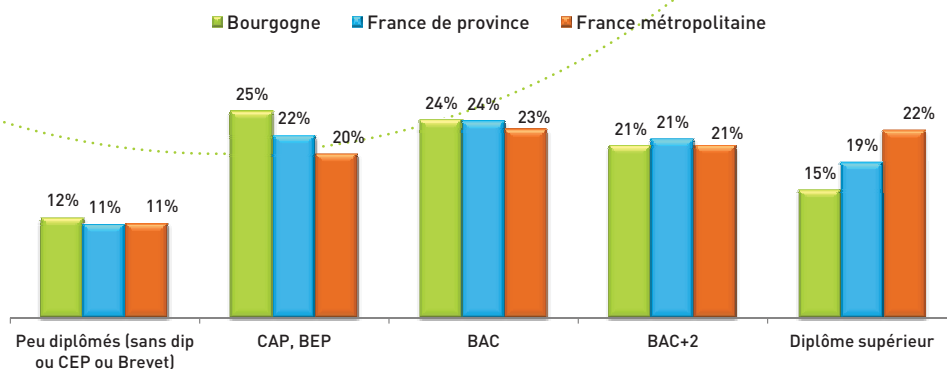
7- Hors apprentissage

8- France métropolitaine

9- France métropolitaine hors Ile-de-France

Globalement, les bourguignons sont moins diplômés que la moyenne nationale : avec seulement 15 % de diplômés du supérieur (bac+3 et plus) chez les 25-34 ans. Le territoire bourguignon se démarque des autres régions avec une part très importante de BEP-CAP (5 points au dessus de la moyenne nationale). Elle se place ainsi au 3^e rang des régions françaises concernant la place des CAP-BEP chez les 25-34 ans. Seule la Côte-d'Or affiche des niveaux de diplôme proches de la moyenne nationale. La part des diplômés du supérieur dans les 3 autres départements est très inférieure à la moyenne nationale et place la Saône-et-Loire, la Nièvre et l'Yonne respectivement aux 75^e, 85^e et 89^e rangs sur les 96 départements.

Diplôme obtenu le plus élevé des 25-34 ans



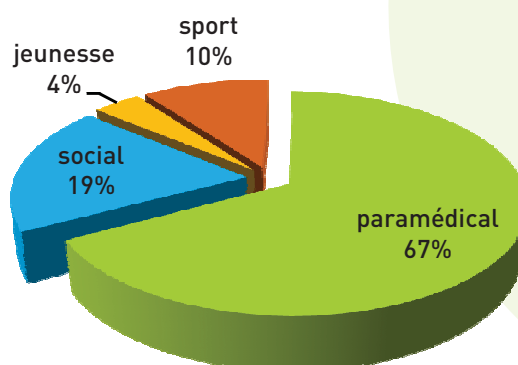
Source : INSEE/RP, 2011

ZOOM SUR LES FORMÉS DANS LES DOMAINES DU SOCIAL, DU PARAMÉDICAL, DU SPORT ET DE L'ANIMATION

En 2013, près de 2 500 diplômes ont été délivrés par la DRJSCS

Plus de 2 100 étudiants ont été diplômés dans le champ « social et paramédical » et 360 dans le champ « jeunesse et sport ». Dans les domaines social et paramédical, les effectifs sont relativement stables depuis 2011. La validation des acquis de l'expérience (VAE) y est bien développée puisque 130 personnes ont obtenu leur diplôme par cette voie en 2013. La région est dotée de 24 organismes de formation sanitaire répartis uniformément sur le territoire et de 8 établissements dispensant des formations sociales dont 5 se trouvent en Côte-d'Or. Dans les champs « jeunesse et sport », les effectifs sont liés au nombre d'habilitations délivrées par la DRJSCS, qui ont diminué depuis 2011. Le nombre de formations ouvertes annuellement s'adapte autant que possible aux besoins économiques de la région, afin d'offrir les meilleures possibilités d'insertion professionnelle aux futurs diplômés. En 2014, 37 formations ont été habilitées sur le territoire bourguignon et sont dispensées par 12 organismes répartis dans les 4 départements bourguignons.

Répartition des diplômes délivrés par la DRJSCS



Source : DRJSCS, 2013

JEUNES EN DIFFICULTÉS

Le nombre des sorties du système scolaire sans diplôme diminue

Dans toutes les régions françaises, le taux de sortie sans diplôme a fortement chuté (environ 4 points), la Bourgogne a suivi cette tendance. Ainsi, dans la région, on compte aujourd'hui environ un jeune de 20-24 ans sur cinq quittant le système scolaire sans aucun diplôme¹⁰. Ce chiffre est en baisse : en 1999, presque un jeune sur quatre était dans cette situation. Même si les 4 départements ont vu leur taux fortement baisser depuis 1999, les taux de sorties sans diplômes sont très hétérogènes selon les territoires. À titre d'exemple, le taux de sorties sans diplôme dans l'Yonne reste 4 points au dessus de la moyenne nationale (équivalent à celui observé en 1999 en France).

Part des jeunes de 20-24 ans non scolarisés et pas ou peu diplômés

	Part des pas ou peu diplômés, au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée		Evolution 1999-2011 (en points)
	en 1999	en 2011	
Côte-d'Or	21.7	16.9	-4.8
Nièvre	23.8	21.1	-2.7
Saône-et-Loire	23.1	20.0	-3.1
Yonne	29.3	24.2	-5.1
Bourgogne	24.1	19.9	-4.2
France de province	24.4	20.1	-4.3
France métropolitaine	24.5	20.4	-4.1

Champ : personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

Source : INSEE/RP, 1999 et 2011

Les situations d'illettrisme chez les jeunes sont plus marquées dans certains territoires

En 2013, environ 1 jeune sur 10 connaît des difficultés de lecture selon les évaluations effectuées à l'occasion de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour une partie d'entre eux (4 %), ces difficultés sont très importantes puisque ces jeunes cumulent une compréhension très faible et un déficit important de vocabulaire. En Bourgogne, ce taux varie beaucoup en fonction des départements : de 8,3 % en Côte-d'Or à 12,3 % dans l'Yonne qui fait partie des 5 départements les plus touchés. Comme dans le reste de la France, les garçons sont davantage concernés que les filles par les difficultés de compréhension de l'écrit.

Le nombre de décrocheurs baisse depuis 2011

Afin de prendre en charge les jeunes sortis sans diplôme du système de formation initiale, les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs reposent sur un Système Interministériel d'Echanges d'Information (SIEI), mis en place en février 2011, permettant le repérage des élèves ou apprentis dits « décrocheurs » remplissant certaines conditions¹¹. Ce système permet de rapprocher différentes bases de données afin d'établir la liste des « perdus de vue non retrouvés ailleurs » transmise aux coordonnateurs départementaux et aux animateurs des plateformes locales par une procédure sécurisée. Cette liste est mise à jour deux fois par an. Depuis mars 2011, le nombre de décrocheurs diminue régulièrement dans l'ensemble des territoires bourguignons pour s'établir à 3 800 décrocheurs repérés lors de la campagne de mars 2015 soit une baisse d'environ 23 %. Comparativement à la répartition des jeunes dans les 4 départements, les décrocheurs sont moins nombreux en Côte-d'Or et surreprésentés dans les 3 autres départements.

Plus de 8 000 jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ont bénéficié d'une action de formation conventionnée par le Conseil régional de Bourgogne

En 2014, 8 260 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une action de formation conventionnée par le Conseil régional de Bourgogne. Parmi eux, 3 575 étaient âgés de moins de 26 ans dont 51 % de femmes. On peut noter également que Pôle emploi a financé plus de 5 000 formations dont près d'un tiers a bénéficié à des demandeurs d'emploi de moins de 30 ans.

L'ORIENTATION DES JEUNES

Aux trois principaux paliers de l'orientation (fin de troisième, fin de seconde et après le baccalauréat), filles et garçons font des choix bien différenciés.

Dès la fin de la troisième, filles et garçons prennent des orientations différentes

À la fin de la troisième, les familles formulent des vœux concernant l'orientation de leurs enfants. En Bourgogne, 63 % demandent une poursuite en seconde générale et technologique, taux comparable à celui du niveau national. Par contre, on constate un écart de 3 points entre les vœux des familles et les décisions des chefs d'établissements. Ces derniers orientent davantage en seconde générale et technologique que les familles, ce qui est l'inverse du niveau national. Globalement, dans la région comme au niveau national, les filles s'orientent moins en voie

10- Jeunes sans diplôme ou uniquement avec le BEPC

11- Ils ont 16 ans minimum, ont été inscrits au minimum 15 jours dans un établissement l'année précédente ou l'année en cours, n'ont pas obtenu de diplôme (niveau IV ou V) du cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits et ne sont plus scolarisés ou en formation.



professionnelle que les garçons. De plus, leurs choix se concentrent sur quelques spécialités (coiffure, petite enfance, hôtellerie...) alors que le panel est beaucoup plus large pour les garçons.

Orientations en fin de troisième en seconde générale et technologique

	Demandes des familles		Décisions	
	Bourgogne	France	Bourgogne	France
Filles	69%	69%	72%	69%
Garçons	57%	58%	60%	57%
Ensemble	63%	63%	66%	62%

Source : Académie de Dijon / SAIO, rentrée 2014.

Les filles sont plus nombreuses à accéder à la première générale mais délaissent plus que les garçons la première scientifique

La fin de la seconde est le second palier d'orientation et encore une fois, les choix des garçons et des filles sont assez différents. En Bourgogne, selon l'enquête sur l'orientation des élèves du public en 2014, 23 % des élèves de seconde s'orientent en filière technologique : c'est un peu moins pour les filles (21 %) et un peu plus pour les garçons (25 %). Près de 70 % des garçons de première générale poursuivent en série scientifique pour seulement 45 % des filles. Ces dernières continuent plus facilement dans les séries ES ou L. Au final, compte-tenu de la plus forte orientation des garçons dans les voies technologiques et professionnelles, on compte davantage de jeunes filles en filière générale, notamment en première économique et sociale et en première littéraire. La filière scientifique est la seule première générale où elles sont un peu moins nombreuses que les garçons.

Répartition des décisions* d'orientation en première générale des élèves du public

	Effectifs total	Première générale		
		L	ES	S
Filles	3 906	22%	32%	45%
Garçons	2 937	8%	25%	67%
Total	6 843	16%	29%	54%

* décisions arrêtées par le chef d'établissement à l'issue des conseils de classe après dialogue final et avant appel
Source : Académie de Dijon / SAIO enquête sur l'orientation des élèves du public, 2014

Après le baccalauréat, les choix d'orientation sont l'héritage des choix précédents

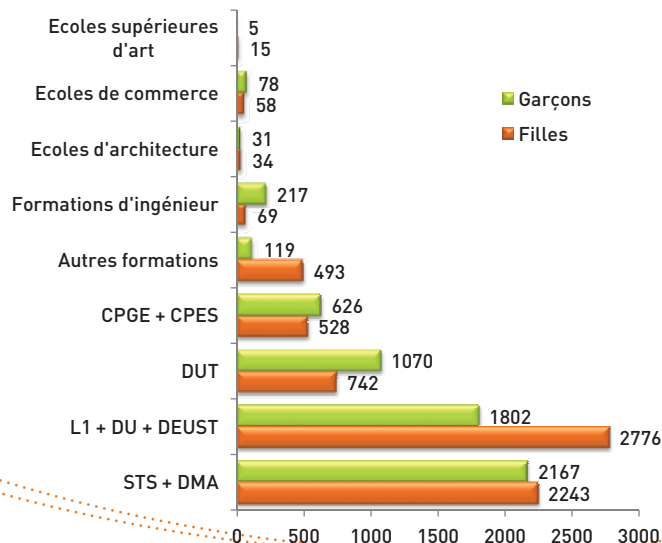
Les formations demandées en premier vœu après la terminale dépendent fortement du baccalauréat préparé. Les terminales professionnelles s'orientent prioritairement en section de technicien supérieur (STS) avec des taux de satisfaction assez faibles de l'ordre de 27 % pour leur premier vœu.

Les terminales technologiques, quant à elles, demandent aussi en majorité à étudier en BTS¹² mais de façon moins marquée depuis 3 ans au profit des DUT. Parmi eux, 47 % obtiennent leur premier vœu.

Les élèves de terminale générale sont un peu plus nombreux à formuler un premier vœu en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (1 069 en 2014 contre 980 en 2013) avec une grande disparité selon le baccalauréat préparé : littéraire (5,2 %), économique et social (9,3 %) et scientifique (20,2 %). Ce sont eux les plus nombreux à obtenir leur premier vœu (60 %).

Au final, les différents choix d'orientation opérés avant l'obtention du baccalauréat par les filles et les garçons induisent des vœux à l'issue de la terminale très différenciés. Les choix des filles se portent prioritairement sur les licences puis sur les STS. La tendance inverse s'observe chez les garçons. Les DUT, les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi que les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce rassemblent davantage de candidatures masculines que féminines.

Répartition des vœux 1 à l'issue de la terminale à la rentrée 2014



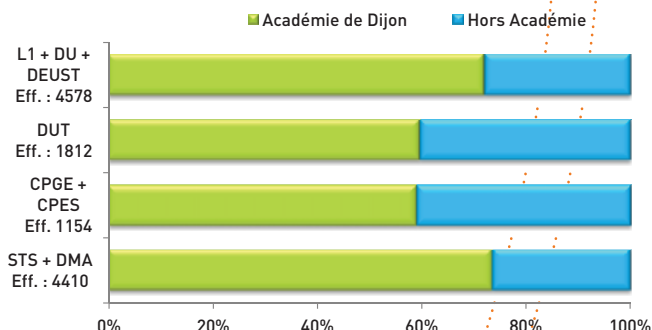
Source : Académie de Dijon/SAIO/APB, 2014

12- Siglaire en fin de document.

Environ 1 bachelier sur 3 demande en premier vœu une formation hors de l'académie

Pour la rentrée 2014, 13 073 élèves bourguignons ont formulé des vœux en premier choix (vœux 1). Parmi eux, 4 206 élèves souhaitent poursuivre leurs études prioritairement hors de l'académie soit près du tiers des vœux. L'académie de Lyon attire particulièrement (11 % des vœux 1) mais d'autres académies limitrophes sont également sollicitées : Paris, Clermont-Ferrand et Besançon. Ces 4 académies concentrent 60 % des demandes hors Bourgogne. Les demandes de départs s'expriment en faveur des CPGE et des DUT. En revanche, les poursuites d'études en STS et en première année de licence sont très majoritairement académiques (respectivement 74 % et 72 %). Dans l'académie, les études liées aux domaines de la santé et du social ainsi que celles en lien avec le commerce demeurent très attractives.

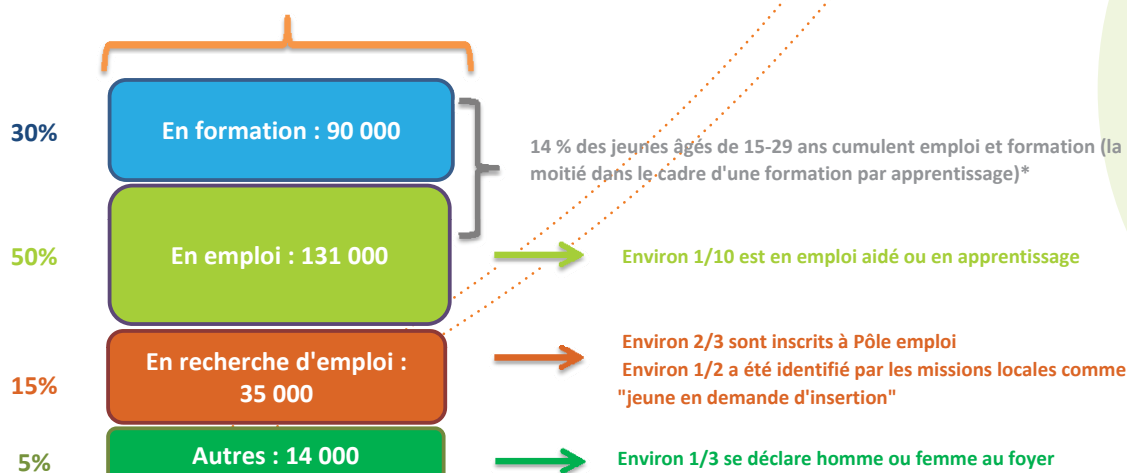
Vœux 1 des terminales dans et hors académie



Source : Académie de Dijon/SAIO/APB, 2014

→ Insertion professionnelle et emploi

Environ 270 000 jeunes de 15-29 ans



* Cumul emploi-études : situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans qui déclarent à la fois être en formation initiale et travailler au moment de l'enquête.

Source : INSEE/enquête Emploi, premier semestre 2012 - chiffres du niveau national

LES JEUNES EN EMPLOI

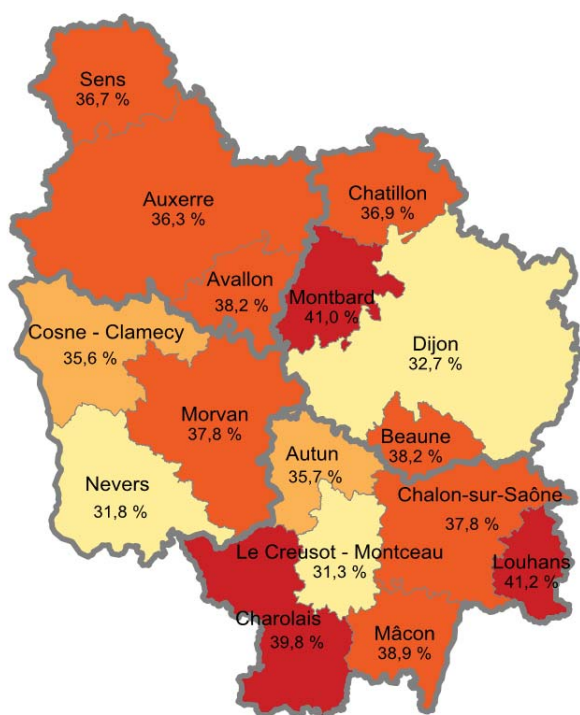
Les bourguignons accèdent à l'emploi plus jeunes et moins diplômés

En Bourgogne, près de 131 000 jeunes occupent un emploi soit 48,5 % des 15-29 ans. Alors que le taux d'emploi¹³ global des bourguignons de 15 à 64 ans est identique au taux moyen français, celui des moins de 30 ans est supérieur au niveau national. Cet écart est particulièrement marqué chez les 15-24 ans (35,2 % en Bourgogne contre 32,2 % en France métropolitaine). Les jeunes bourguignons suivent globalement des études moins longues que la moyenne nationale. Ils sont donc plus jeunes et moins diplômés lorsqu'ils accèdent à l'emploi. L'écart constaté avec le niveau national est encore plus marqué chez les jeunes hommes qui suivent davantage des filières techniques courtes et accessibles par la voie de l'apprentissage:

Une variation des taux d'emploi induite par le contexte économique des territoires bourguignons

La majorité des zones d'emploi de Bourgogne affiche un taux d'emploi des 15-24 ans bien supérieur à la moyenne nationale. Les plus élevés se situent dans des zones historiquement industrielles recourant à de la main-d'œuvre peu qualifiée, comme Louhans avec sa spécialisation dans l'industrie alimentaire ou encore Montbard et la forte représentation des industries métallurgiques. Cependant, trois territoires se démarquent avec des taux d'emploi proches de la moyenne nationale. A Dijon, de nombreux étudiants suivent des études supérieures et accèdent donc plus tardivement au marché du travail, ce qui fait baisser le taux d'emploi du territoire. Les zones d'emploi de Nevers et du Creusot-Montceau, quant à elles, enregistrent des taux d'emploi plus faibles quel que soit l'âge, s'expliquant en partie par un contexte économique relativement difficile. Le Creusot-Montceau est d'ailleurs la zone qui enregistre le plus fort taux de chômage.

Emploi des 15-24 ans par zone d'emploi



Taux d'emploi en %

- de 31 % à 34 % (proche de la moy nationale)
- de 34 % à 36 % (entre 1 et 3 points sup à la moy nationale)
- de 36 % à 39 % (plus de 3 points sup à la moy nationale)
- de 39 % à 41 % (plus de 6 points sup à la moy nationale)

Source : INSEE/RP, 2011

Conception : DRJSCS Bourgogne - mars 2015

La mobilisation de l'apprentissage et des emplois aidés baisse légèrement

En 2014, les territoires bourguignons ont mobilisé les différentes mesures contribuant à l'insertion et ont ainsi fait accéder près de 20 000 jeunes à ces dispositifs, soit une baisse de 1,5 % en un an. La crise économique continue d'affecter les entreprises bourguignonnes moins nombreuses à embaucher des apprentis dont le contrat nécessite un encadrement particulier. Ainsi, le nombre d'entrées en alternance diminue encore de 1,5 % entre 2013 et 2014 malgré une légère augmentation du nombre de contrats de professionnalisation. Les emplois aidés, environ 4 600 bénéficiaires en 2014, enregistrent également une baisse de l'ordre de 2 % par rapport à l'année précédente (soit environ 100 jeunes de moins). Notons toutefois que la baisse des contrats d'avenir correspond uniquement aux contrats initiaux signés (les contrats renouvelés n'étant pas pris en compte dans le calcul). Par ailleurs, ces constats s'expliquent également par la baisse des objectifs assignés à la Bourgogne.

13- Taux d'emploi : nombre de personnes en emploi (y compris apprentissage et stages rémunérés) rapporté à la population totale

Nombre de jeunes par dispositif en 2014

	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne	Evol. 2013-2014 en %
Alternance	3 267	961	2 649	1 764	8 641	-1.5
Apprentissage	33.0	37.8	36.5	40.3	35.9	-2.4
Contrats de professionnalisation	11.9	8.9	12.5	12.8	11.9	1.1
Emploi	1 461	665	1 358	985	4 469	-2.3
Emplois d'avenir	10.5	25.2	13.8	19.6	14.9	-4.8
Contrats de génération	3.3	3.4	4.2	3.6	3.6	8.3
CUI-CAE < 26 ans	4.8	2.0	4.8	5.1	4.6	-4.6
CUI-CIE < 26 ans	1.4	1.7	2.2	1.4	1.7	6.3
Aides à l'insertion	2 087	847	2 144	1 486	6 564	-0.8
CIVIS	23.5	34.8	35.7	38.0	31.1	-1.7
Service civique	3.9	3.4	1.3	2.2	2.7	9.8
Réseau de parrainage (nb de filleuls < 26 ans)*	1.2	3.0	2.7	4.6	2.5	-0.2
Ensemble des dispositifs	6 815	2 473	6 151	4 235	19 674	-1.5
Nombre de jeunes 16-25 ans	72 761	20 580	54 082	33 183	180 606	-

Sources : C2R Bourgogne, DIRECCTE, DRJSCS, 2014

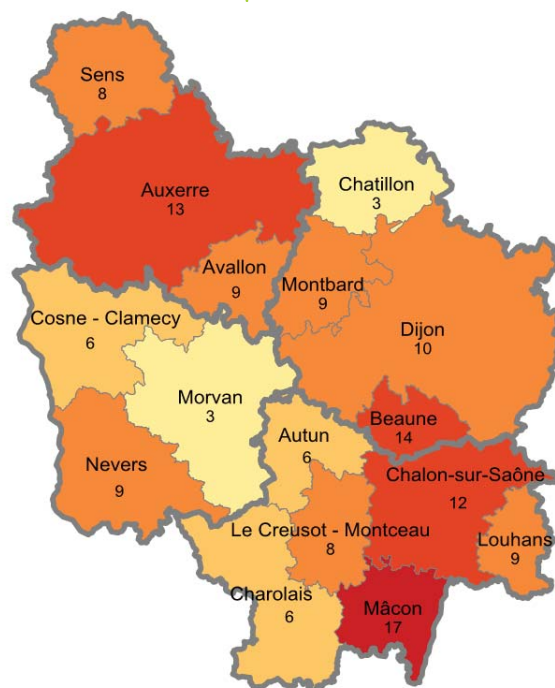
* Localisation au lieu utilisateur sauf pour le réseau de parrainage (localisation au lieu du domicile)

Les contrats d'avenir renouvelés ne sont pas pris en compte.

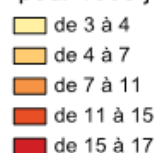
L'utilisation des dispositifs est différente selon les territoires

Globalement, la répartition départementale de ces dispositifs est en lien direct avec la répartition de la population jeune sur le territoire bourguignon. Cependant, certaines spécificités locales sont liées au tissu économique et aux situations des jeunes. L'Yonne mobilise bien les dispositifs d'alternance alors que la Nièvre se trouve en retrait notamment pour les contrats de professionnalisation. En revanche, les territoires nivernais ont mobilisé rapidement et de façon importante les emplois d'avenir alors que la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire les utilisent moins, tout en répondant aux objectifs prescrits. Le service civique est, quant à lui, assez peu développé dans le département de la Saône-et-Loire.

Mobilisation des contrats de professionnalisation des 16-25 ans



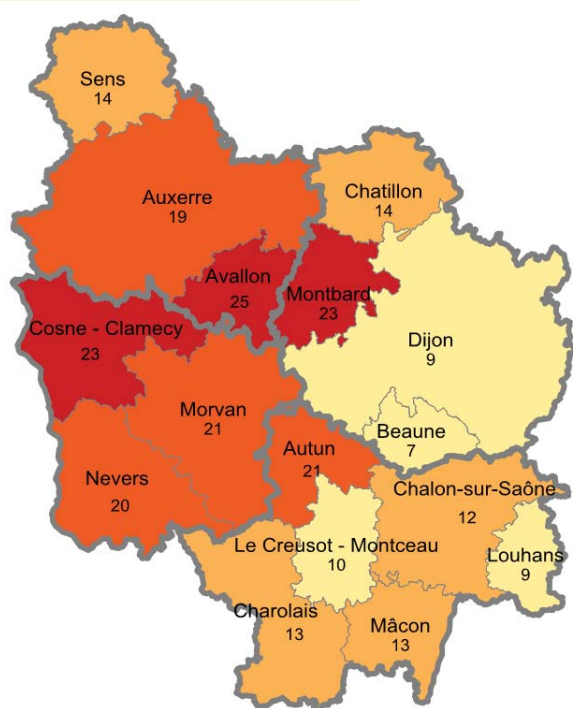
Nombre d'entrées
en contrat de professionnalisation
pour 1000 jeunes



Sources : DIRECCTE, 2014, INSEE/RP, 2011

Conception : DRJSCS Bourgogne - mars 2015



Mobilisation des contrats d'avenir des 16-25 ans

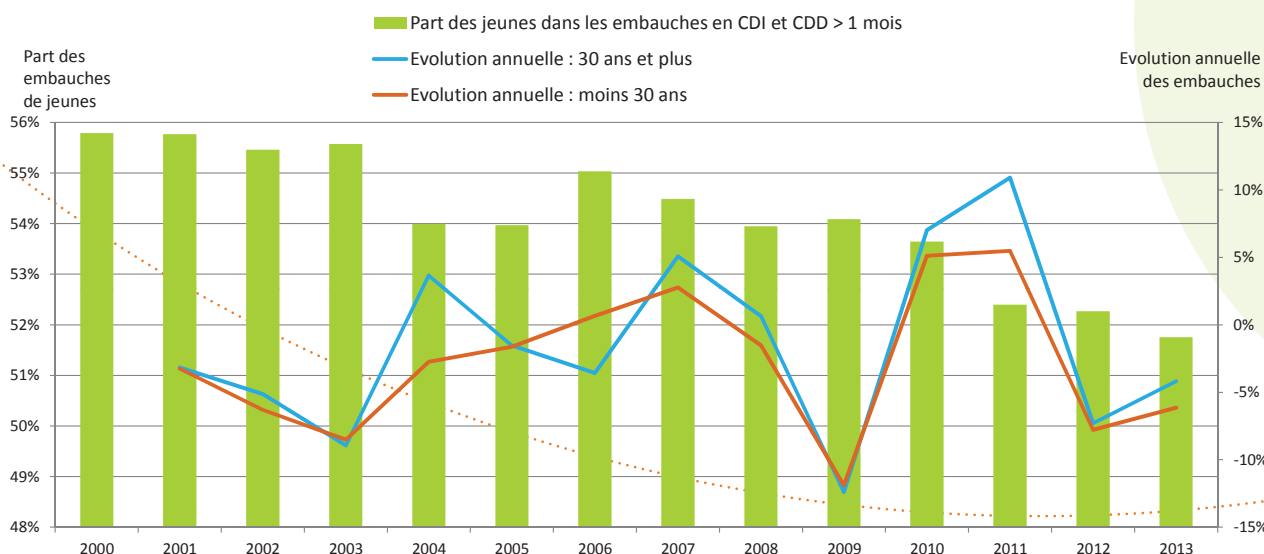
Sources : DIRECCTE, 2014 ; INSEE/RP, 2011
 Conception : DRJSCS Bourgogne - mars 2015

Les jeunes sont très nombreux dans les embauches en CDD longs¹⁴ : une voie classique pour l'accès à l'emploi durable

Environ 20 % des emplois sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans mais ils représentent plus de la moitié des embauches en CDD de plus de 1 mois et en CDI. Trois raisons principales peuvent être à l'origine d'une embauche :

- le remplacement des départs à la retraite,
- les embauches nettes liées à la croissance économique qui engendre des besoins en main-d'œuvre,
- le turn-over régulier.

Depuis les années 2000, la Bourgogne est l'une des régions les plus touchées par le vieillissement de sa population active. Ainsi, les recrutements liés au renouvellement des départs à la retraite pourraient bénéficier aux jeunes. Cependant, la situation économique actuelle renverse ce phénomène : la baisse de l'activité dans les entreprises engendre des non-remplacements de départs à la retraite et les embauches nettes sont également en baisse. Dans ce contexte de marché du travail tendu, les plus expérimentés (donc les moins jeunes), sont davantage embauchés par les entreprises. Cependant, lorsque l'activité économique redémarrera, les jeunes pourraient être les premiers à bénéficier du rebond économique de divers secteurs. L'un des enjeux bourguignon consiste à pouvoir garder des jeunes qualifiés pour faire face aux embauches dans la perspective d'une reprise économique durable.

Les embauches en CDI et CDD > 1 mois

Sources : URSSAF/DPAE, 2000 à 2013

14- CDD > 1 mois

LES JEUNES SANS EMPLOI

Jeunes non insérés¹⁵ : les situations sont plus préoccupantes dans l'Yonne et la Nièvre

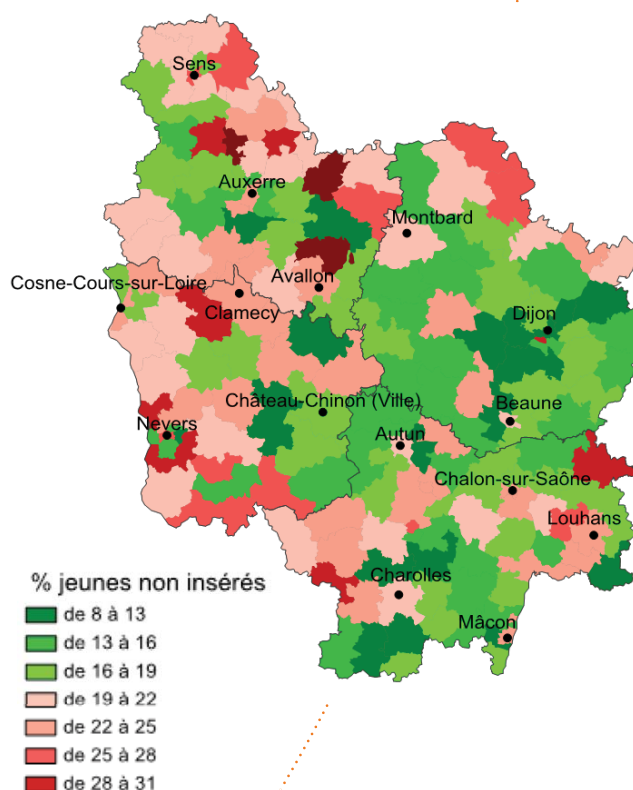
En Bourgogne, environ 33 000 jeunes sont «non insérés» (jeunes non scolarisés et sans emploi), soit près de 20 % des jeunes âgés de 20 à 29 ans. Ils sont davantage présents dans trois départements : la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne. La Côte-d'Or, département accueillant de nombreux étudiants compte proportionnellement moins de jeunes « non insérés ».

Une insertion professionnelle difficile a des répercussions sur les grandes étapes de la vie qui se jouent généralement avant 30 ans : les jeunes non insérés vivent davantage chez leurs parents et ils sont moins nombreux à vivre en couple. Près de 23 % d'entre eux ont en charge un ou plusieurs enfants. Le diplôme reste un bouclier contre la précarité : plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'insertion est aisée. En effet, plus de 42 % des jeunes sans diplôme sont non insérés alors qu'ils sont seulement 10 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Proportionnellement, les jeunes sans diplôme sont presque deux fois plus nombreux sans emploi que ceux ayant une formation de niveau V. À niveau de diplôme égal, les jeunes femmes ont plus de difficultés que les jeunes hommes à s'insérer professionnellement. Cependant, l'écart se réduit lorsque le niveau de diplôme augmente.

Chômage : les jeunes n'ont pas été épargnés par la crise économique

Fin 2014, la Bourgogne compte près de 25 000 demandeurs d'emploi de catégorie A¹⁶ âgés de moins de 30 ans soit une progression de 50 % par rapport à 2007. Le chômage des jeunes de catégorie A suit la tendance globale du chômage. Cependant, la conjoncture pèse nettement moins sur le chômage des jeunes que sur celui des plus âgés. À titre d'exemple, en 2009, année spectaculaire d'augmentation du chômage, celui des jeunes de moins de 30 ans a augmenté moins rapidement : +18 % contre +21 % pour les 30 ans et plus. En revanche, les jeunes bénéficient également moins des périodes de reprise : en 2010, alors que le chômage des 30 ans et plus a diminué (- 5 %), celui des jeunes a continué d'augmenter (+5 %).

Les jeunes de 20-29 ans non insérés par canton 2010



Source : INSEE/RP, 2010

Conception : DRJSCS Bourgogne - août 2014

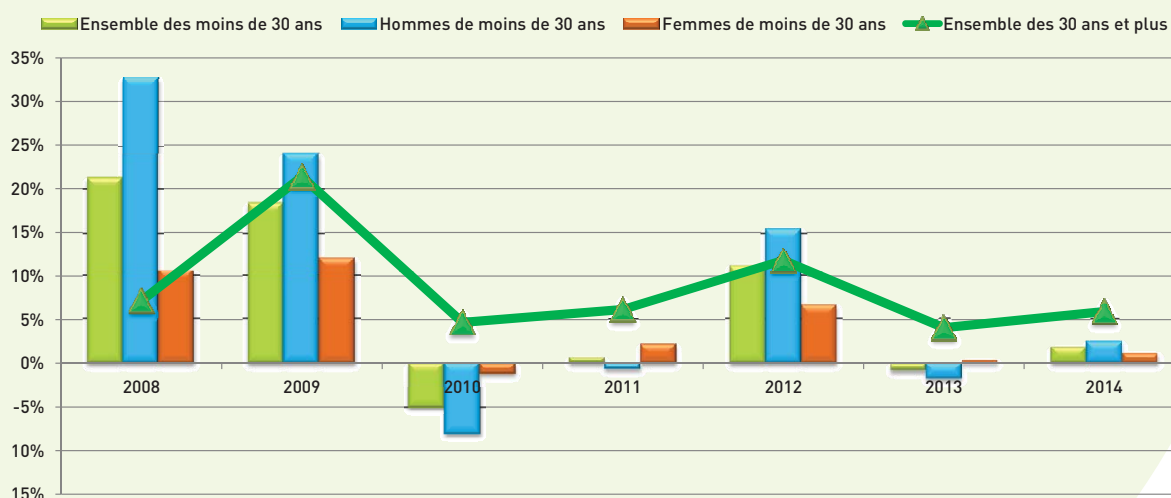


15- Sont considérées comme non insérées, toutes les personnes qui se déclarent sans emploi et hors statut élèves ou étudiants. Les hommes et femmes au foyer n'ont pas été pris en compte dans les calculs.

16- Catégorie A : demandeur d'emploi n'ayant eu aucune activité au cours du mois.



Évolution annuelle du chômage - Catégorie A



Sources : Pôle emploi/ STMT, 2008 à 2014 - Traitements DIRECCTE

Les jeunes hommes rencontrent des difficultés conjoncturelles et les jeunes femmes des difficultés structurelles

La crise économique de 2008 a d'abord touché les secteurs industriels dont la majorité des emplois sont masculins. Avec le repli de l'emploi dans l'industrie et la construction ainsi que la chute de l'intérim, le chômage des jeunes hommes augmente fortement. Toutefois, ils sont les premiers à bénéficier de la reprise de l'intérim vers 2010, accalmie de courte durée puisque le chômage masculin est reparti à la hausse dès 2012. Cependant, les jeunes femmes ne sont pas épargnées. Les variations du chômage féminin sont moins marquées du fait de leur insertion dans des secteurs d'activité davantage tournés vers le tertiaire, secteur touché plus tardivement par la crise que l'industrie (dont les femmes représentent moins de 30 % des effectifs). Néanmoins, la population féminine connaît d'autres difficultés ancrées depuis de nombreuses années, dont certaines ont été accentuées par le contexte économique. En effet, en lien avec leur domaine de formation, l'emploi féminin est concentré dans un petit nombre de métiers dont beaucoup sont peu qualifiés, peu valorisés (vendeuses, aides à domicile, agentes d'entretien...) et en forte concurrence pour ces métiers de service. Les contrats de courte durée et le travail à temps partiel en progression sont les signes d'une fragilité structurelle et les périodes de reprises d'activité leur sont peu favorables. En fait, les périodes de chômage sont, pour les jeunes femmes, des situations qui perdurent plus longtemps que pour les jeunes hommes.

Les jeunes sont moins touchés par le chômage de longue durée

Fin décembre 2014, on compte dans la région environ 28 % de chômeurs de longue durée¹⁷ (CLD) chez les jeunes de moins de 30 ans contre 51 % pour les plus âgés. Globalement, la proportion de CLD a fortement augmenté depuis 2007 mais les jeunes semblent davantage préservés.

Les jeunes suivis par les conseillers des missions locales sont de plus en plus nombreux

En 2013, 13 170 jeunes de 16 à 25 ans ont été accueillis pour la première fois dans le réseau des missions locales de Bourgogne, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2012 et de 4 % par rapport à 2011. Depuis 2011, le nombre de jeunes déjà en contact avec le réseau a augmenté dans les mêmes proportions et a atteint en 2013 un niveau historique de 35 676.

Le nombre de jeunes en premier accueil, ayant au moins un baccalauréat, augmente : 4 079 en 2012, 4 122 en 2013 soit une hausse de 1 % après celle de 9 % enregistrée l'année précédente. On observe une hausse régulière depuis 2006, année au cours de laquelle « seulement » 2 478 jeunes bacheliers s'étaient présentés dans le réseau. Poussés vers les missions locales par la crise économique et par la réforme du bac pro, ces jeunes diplômés représentent 31 % des jeunes reçus en premier accueil en 2013.

17- Chômeurs inscrit depuis au moins 1 an – catégories A, B et C.

Accès à l'emploi et la formation des jeunes suivis par les missions locales (Dans les 6 mois suivant le premier accueil selon l'année d'accueil)

Jeunes	2011	2012	2013
Accueillis pour la première fois durant le 1er semestre	5 779	5 925	6 063
Ayant accédé à toute forme d'emploi/formation dans les 6 mois	28.3%	28.0%	28.6%
Ayant accédé à un emploi classique dans les 6 mois	20.7%	19.6%	16.7%
Ayant accédé à un emploi aidé dans les 6 mois	4.5%	4.3%	8.8%
Ayant accédé à un emploi en alternance dans les 6 mois	4.1%	4.2%	3.1%
Ayant accédé à une formation dans les 6 mois	9.8%	8.1%	7.8%
Ayant accédé à une formation qualifiante dans les 6 mois	3.0%	2.5%	2.5%
Ayant accédé à un stage d'immersion en entreprise dans les 6 mois	5.1%	5.4%	5.8%
Rescolarisés dans les 6 mois	1.3%	1.4%	1.0%

Source : ASSOR, 2011 à 2013

Le niveau de diplôme est un atout pour l'insertion

En Bourgogne, près de 8 300 jeunes ont quitté les classes terminales professionnelles et technologiques du lycée et de l'apprentissage en juin 2012. Sept mois plus tard, 53 % des garçons et 46 % des filles ont trouvé un emploi non aidé. À court terme, les sortants d'un contrat d'apprentissage accèdent plus rapidement à un emploi que les sortants de lycée du fait de leur embauche dans leur entreprise d'apprentissage.

Les effets de la crise perdurent et induisent une augmentation du chômage des jeunes, quel que soit le mode de formation. Dans un contexte marqué par la réforme de la voie professionnelle, la hiérarchie des diplômes n'est toutefois pas remise en cause. Un niveau d'études plus élevé demeure un atout sur le marché du travail en termes d'accès à l'emploi et de conditions d'insertion. Les contrats à durée limitée et le travail à temps partiel reflètent les modalités d'entrée dans la vie active moins favorables pour la population féminine.

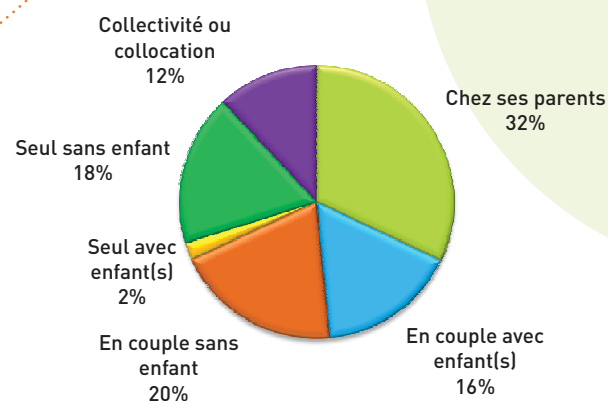
→ Conditions de vie

JEUNES ET SITUATION FAMILIALE

Les situations familiales évoluent très vite entre 18 et 29 ans

Entre 18 et 29 ans, les jeunes franchissent de nombreuses étapes familiales et professionnelles et leurs situations évoluent très vite. En 10 ans, ils passent du stade de l'adolescent habitant chez ses parents au stade de jeune adulte vivant dans un logement indépendant. À 18 ans, les deux tiers des jeunes habitent chez leurs parents, à 29 ans, ils ne sont plus que 10 %.

Situation familiale des 18-29 ans



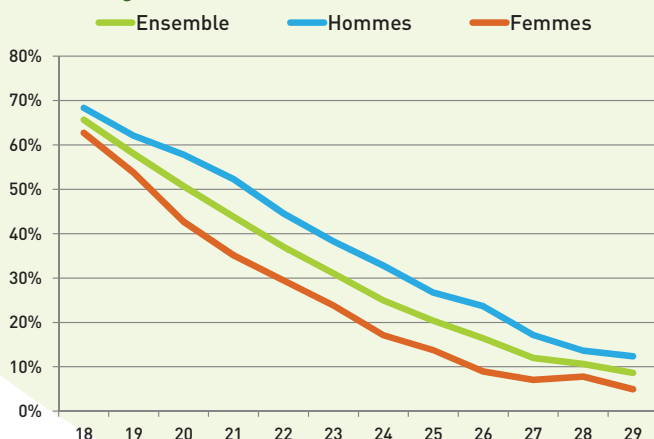
Source : INSEE/ RP, 2011



Les filles prennent leur indépendance avant les garçons

Les filles franchissent plus rapidement que les garçons la plupart des étapes. Elles s'installent en couple plus jeunes et quittent le domicile parental plus tôt. Au final, à 29 ans, seulement 5 % des filles habitent encore chez leurs parents contre 12 % des garçons.

Taux des 18-29 ans vivant chez leurs parents selon l'âge

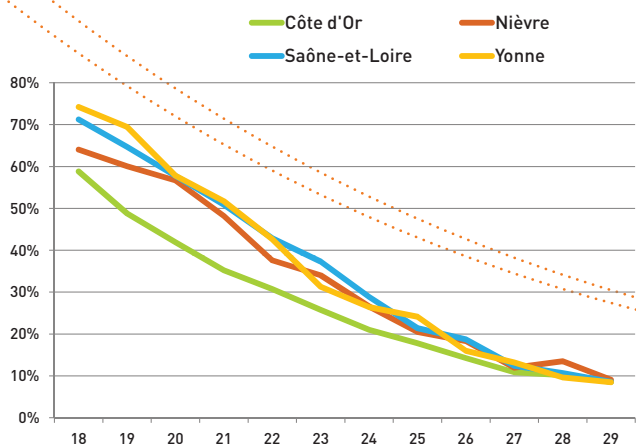


Source : INSEE/RP, 2011

En Côte-d'Or, les jeunes s'éloignent plus vite du domicile parental

Franchir les étapes familiales et professionnelles s'accompagne aussi de la mobilité géographique. Ainsi, la Côte-d'Or est le seul des quatre départements bourguignons à accueillir davantage de jeunes qu'il n'en laisse partir. Ces derniers, pour la plupart étudiants ou jeunes actifs, sont venus s'installer dans le département, ont souvent quitté le domicile de leurs parents.

Taux des 18-29 ans vivant chez leurs parents par département



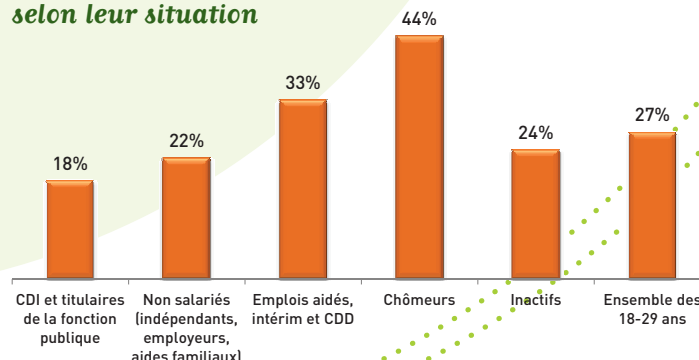
Source : INSEE/RP, 2011

Aujourd'hui les jeunes sont autonomes plus rapidement qu'en 1999

Depuis 1999, les jeunes accroissent leur autonomie résidentielle : ils sont, à chaque âge, moins nombreux à vivre chez leurs parents. La tendance des années 80-90, consistant à rester davantage chez les parents, semble stoppée. Ainsi, entre 18 et 29 ans, ce sont 145 000 jeunes, soit les deux tiers, à avoir acquis leur indépendance résidentielle.

L'accès au logement des jeunes est souvent rendu difficile pour des raisons financières et d'accès à l'emploi. En Bourgogne, 44 % des jeunes chômeurs vivent encore chez leurs parents. Ils sont 33 % lorsqu'ils occupent un emploi à durée limitée et 18 % lorsqu'ils sont en CDI ou titulaire de la fonction publique.

Taux des 18-29 ans vivant chez leurs parents selon leur situation

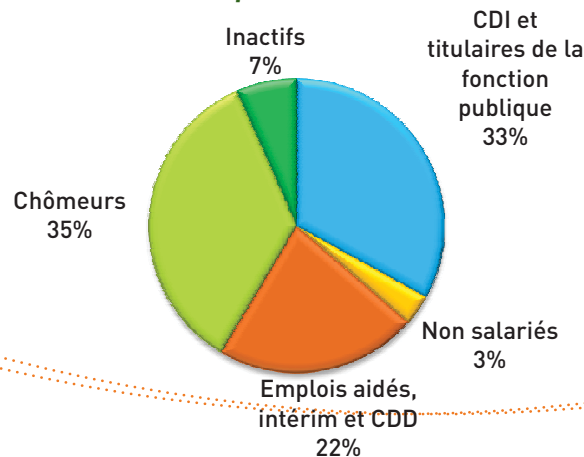


Source : INSEE/RP, 2011

* jeunes hors étudiants, stagiaires et apprentis

Des revenus garantis ne suffisent pas systématiquement pour disposer de son propre logement. En effet, parmi les jeunes résidant chez leurs parents¹⁸, environ un tiers est en CDI.

Situation professionnelle des jeunes* vivant chez leurs parents



Source : INSEE/RP, 2011

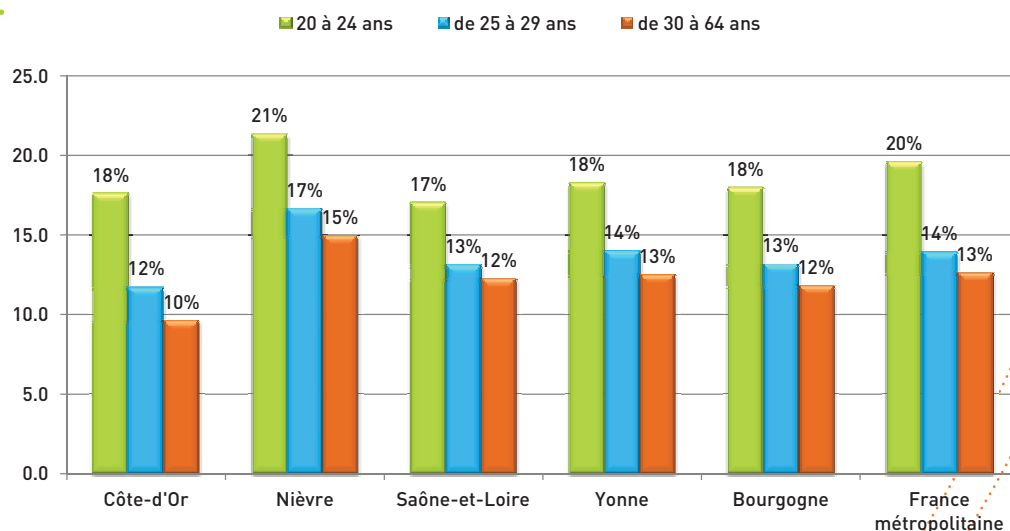
* jeunes hors étudiants, stagiaires et apprentis

JEUNES ET PAUVRETÉ

Les jeunes sont davantage touchés par la pauvreté

En Bourgogne, environ 212 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté dont 12,5 % de jeunes de 20 à 29 ans soit 26 400. Parmi-eux, les 20-24 ans sont les plus touchés avec un taux de pauvreté¹⁹ de 18 %. Le taux de pauvreté régional s'établit à 13,2 % contre 14,3 % en France métropolitaine, ce qui place la Bourgogne au 6^e rang des régions les moins touchées. Ce taux diminue avec l'âge, ainsi, les jeunes sont plus touchés que leurs aînés.

Taux de pauvreté



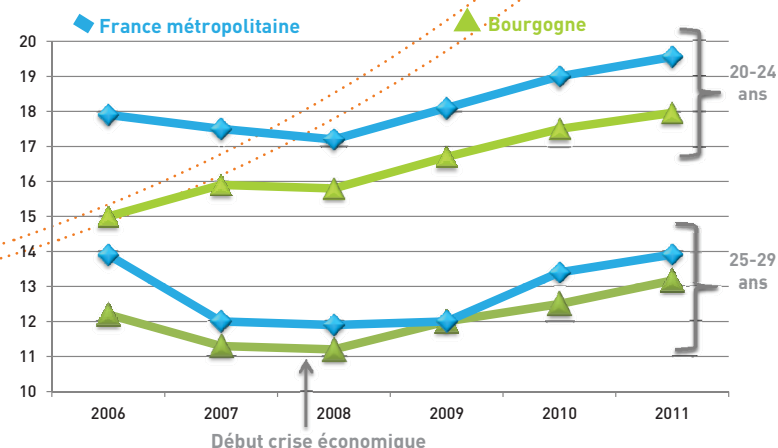
Source : INSEE/Revenus disponibles localisées, 2011

L'augmentation de la pauvreté touche tous les territoires depuis la crise

Quel que soit l'âge, le taux de pauvreté est plus élevé en 2011 qu'avant la crise économique de 2008. Cependant, la hausse est plus marquée pour les jeunes (+2 points entre 2007 et 2011) que pour les 30-64 ans (+1 point durant cette période).

Tous les départements ont été affectés par cette progression de la pauvreté et les disparités territoriales restent ancrées. Les jeunes habitant la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire sont dans des situations plus favorables que la moyenne nationale alors que les jeunes nivernais font face à des situations plus difficiles. Les taux de pauvreté des jeunes icaunais sont quant-à-eux assez proches de la moyenne. À titre d'exemple, la Nièvre se situe au 17^e rang des départements français les plus touchés par la pauvreté des 25-29 ans, l'Yonne au 47^e rang, la Saône-et-Loire au 57^e et la Côte-d'Or au 75^e rang.

Taux de pauvreté des jeunes



Source : INSEE/Revenus disponibles localisées, 2011

19- Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population française.



Les jeunes allocataires des CAF sont plus nombreux à vivre sous le seuil de bas revenu

Les allocataires de 20-29 ans sont beaucoup plus nombreux à vivre sous le seuil de bas revenu (47 %) que les 30 ans et plus (36 %), constat qui se vérifie également au niveau national¹⁹.

La proportion d'allocataires en situation de précarité est globalement inférieure en Bourgogne qu'au niveau national mais masque de grandes disparités territoriales. Les taux d'allocataires jeunes vivant sous le seuil de bas revenu et bénéficiaires du RSA sont relativement élevés dans la Nièvre et dans l'Yonne et bien inférieurs à la moyenne nationale en Côte-d'Or. Avec l'âge, les écarts à la moyenne nationale se réduisent mais les disparités territoriales perdurent.

Les titulaires de l'allocation adulte handicapé sont quant à eux moins nombreux chez les jeunes allocataires à tous les niveaux géographiques.

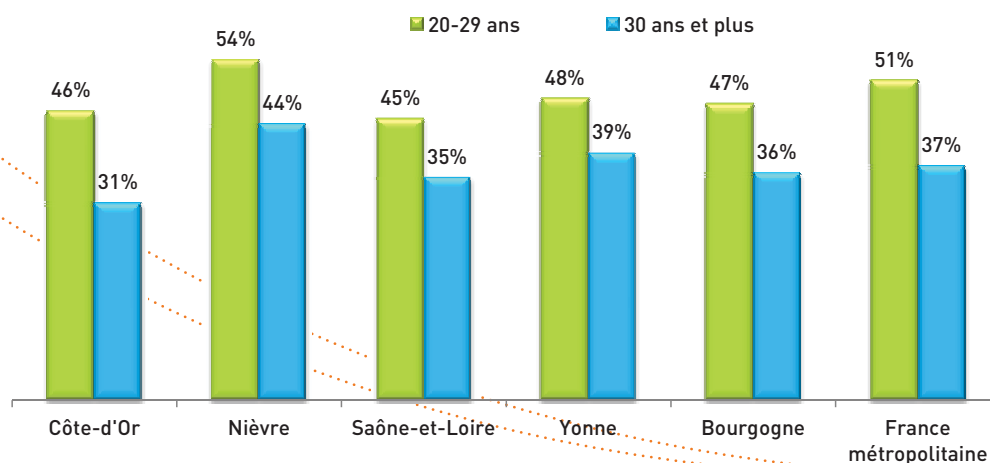


Profil des allocataires CAF

		Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	20-29 ans	23 023	6 085	14 634	9 531	53 273	2 334 742
	30 ans et plus	64 389	28 139	71 700	45 705	209 933	8 661 738
dont allocataires RSA*	20-29 ans	14.6%	28.9%	23.3%	30.1%	21.4%	22.5%
	30 ans et plus	13.7%	19.0%	14.2%	17.9%	15.5%	17.6%
dont titulaires AAH	20-29 ans	4.1%	9.5%	8.5%	7.7%	6.6%	5.4%
	30 ans et plus	9.6%	18.0%	11.8%	13.6%	12.3%	9.6%
dont allocataires sous le seuil de bas revenu	20-29 ans	45.8%	53.9%	44.5%	47.7%	46.8%	50.6%
	30 ans et plus	31.2%	43.7%	35.2%	39.1%	35.9%	37.1%

* revenu de solidarité active
Source : CAF, 2013

Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenu



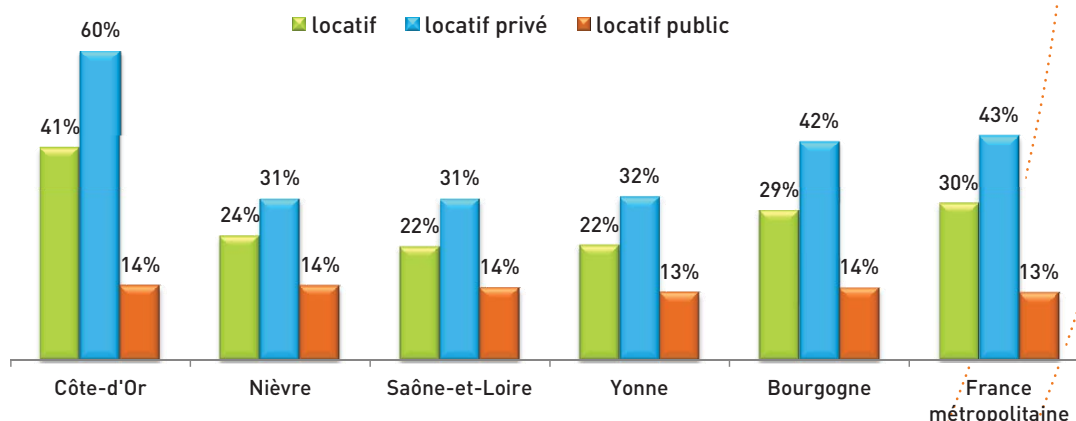
Source : CAF, 2013

¹⁹- Calcul réalisé sur les allocataires hors étudiants bénéficiant uniquement d'une aide au logement et hors personnes de 65 ans et plus

JEUNES ET LOGEMENT

L'aide au logement locatif est la principale aide de la CAF octroyée aux jeunes

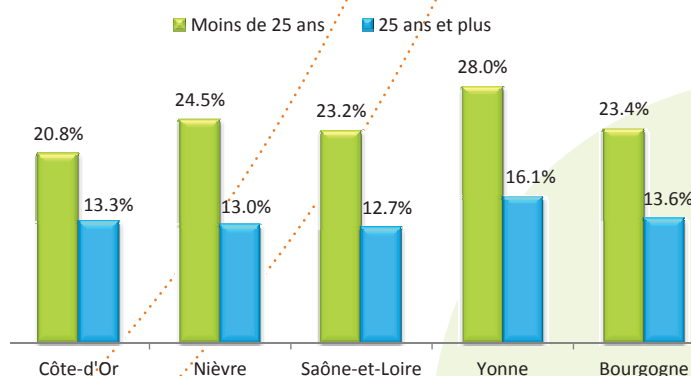
Part des jeunes de 20-29 ans parmi les allocataires d'une aide au logement locatif



Source : CAF, 2013

En Bourgogne, plus de 32 600 jeunes de 20-29 ans bénéficient d'une aide au logement locatif versée par la caisse d'allocation familiale (CAF), soit près de 30 % des bénéficiaires de cette aide. Ce taux s'élève à 42 % dans le parc locatif privé et 14 % dans le parc locatif public (logement social). Les aides versées aux jeunes pour des locations dans le parc social sont moins nombreuses mais conformes au niveau national, cela s'explique en partie par un nombre de places limitées et donc une part de demandes non satisfaites. Ces aides permettent aux jeunes, avec des revenus modestes, d'accéder à l'indépendance résidentielle. La Côte-d'Or qui accueille de nombreux étudiants et jeunes travailleurs comptabilise à elle seule près de la moitié des jeunes allocataires de l'aide au logement.

Part des résidences principales sur-occupées selon l'âge du référent fiscal



Source : FILOCOM 2013, MEDDE d'après DGFIP

Les jeunes ménages²¹ fiscalement indépendants sont davantage en situation de suroccupation

Dans la région, on dénombre environ 15 000 résidences principales occupées par des jeunes ménages fiscalement indépendants. La majorité d'entre eux privilégie le logement locatif dans le parc privé (77 %) et seulement 7 % sont propriétaires. Le nombre de pièces d'un logement par rapport à la taille du ménage compte parmi les éléments de confort de l'habitat. Selon les normes de l'INSEE, 23,4 % des logements occupés par des jeunes ménages sont suroccupés contre 13,6 % pour les ménages plus âgés. L'Yonne est le département qui affiche le plus fort taux de suroccupation quel que soit l'âge de la personne de référence du ménage.

JEUNES ET MOBILITÉ

La mobilité quotidienne est nécessaire pour les jeunes

Pour se former ou trouver un emploi, le manque de mobilité peut très vite apparaître comme un frein. En effet, le lieu de résidence et le lieu d'activité sont souvent différents. De plus, on constate en Bourgogne un allongement des distances domicile-travail depuis 1999 lié en partie à la périurbanisation. Certains territoires proposent des possibilités de transport en commun, d'autres, souvent plus ruraux, proposent une offre plus limitée (contraintes horaires, faible cadencement...) et certains en sont totalement dépourvus. Ainsi, le transport individuel (voiture, cycle...), reste souvent la seule possibilité d'accès au lieu de travail ou de formation, encore plus dans une région à tendance rurale. L'accès au permis est donc l'un des enjeux fondamentaux pour les jeunes, d'autant plus que le taux de réussite à cet examen diminue avec l'âge.

21- Ménages fiscaux dont l'âge de la personne de référence est inférieur à 25 ans.

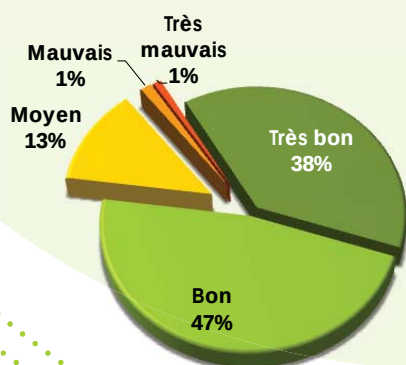


Santé

Les jeunes bourguignons se déclarent en bonne santé [B]

De façon générale, les jeunes bourguignons se déclarent en bonne santé ; seuls 2 % d'entre eux ont le sentiment d'être en mauvaise ou très mauvaise santé. Des disparités apparaissent selon le statut : 79 % des chômeurs et des inactifs considèrent leur état de santé comme bon ou très bon.

Actuellement, comment considérez-vous votre état de santé ?



Source : PFOSS Bourgogne/enquête jeunes, 2014

(API) au cours du mois écoulé. Cette pratique est en nette progression par rapport à 2005. Les différents modes de consommations d'alcool (usage régulier, ivresses répétées, API dans le mois écoulé) sont plus fréquents chez les garçons que chez les filles dans la région comme en France et chez les garçons bourguignons par rapport aux jeunes français (sauf les ivresses répétées). D'après l'enquête nationale de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), la consommation d'alcool des 15-24 ans est moins régulière mais plus intensive que celle de leurs aînés, avec des épisodes d'API beaucoup plus fréquents.

La consommation de tabac est restée stable entre 2008 et 2011 : 29 % des jeunes bourguignons de 17 ans sont fumeurs quotidiens et ne se distinguent pas des jeunes français (32 %).

Enfin, 38 % des jeunes bourguignons déclarent avoir expérimenté le cannabis et 5 % en consomment régulièrement (10 usages dans le mois ou plus). Ces consommations sont proches de la moyenne nationale. La consommation régulière est restée stable dans la région tandis que l'expérimentation a reculé depuis 2008.

LEURS CONDUITES À RISQUES

Les jeunes sont plus touchés que leurs aînés par les accidents de transport

Parmi les personnes décédées dans un accident de transport, on compte 2,6 fois plus de 18-24 ans que de personnes d'une autre tranche d'âge en Bourgogne (2,4 en France métropolitaine). Parmi les régions métropolitaines, la Bourgogne se place au 4^e rang des régions les plus meurtrières après la Corse, l'Auvergne et la Franche-Comté.

La consommation de produits psychoactifs

Parmi les produits psychoactifs, c'est la consommation d'alcool qui est la plus inquiétante dans la région.

Comme en France, 13 % des jeunes bourguignons de 17 ans déclarent un usage régulier d'alcool et 27 % des ivresses répétées (respectivement 11 % et 28 % en France). 56 % des jeunes bourguignons déclarent au moins une alcoolisation ponctuelle importante

Le recours à l'IVG a légèrement diminué entre 2008 et 2012 [C]

En 2012, il y a eu 4 046 interruptions volontaires de grossesse (IVG) en Bourgogne, soit 2 % des IVG de France métropolitaine. Le nombre de recours a diminué en moyenne de 1,2 % par an entre 2008 et 2012 dans notre région, contre -0,2 % pour le territoire métropolitain. La plupart des bourguignonnes ayant recours à l'avortement vivent en couple et occupent un emploi, 6,7 % sont mineures.

C'est entre 20 et 29 ans que les femmes avortent le plus, plus particulièrement les 20-24 ans : sur 1000 femmes de cette tranche d'âge, 20 ont eu recours à l'IVG, 11 ‰ pour l'ensemble de la population féminine de 15 à 59 ans.

La part de femmes ayant eu plusieurs fois recours à l'IVG atteint 30 % en 2012, soit une augmentation de 6 points depuis 2007.

LES JEUNES EN AFFECTION DE LONGUE DURÉE (ALD)

Près de 4 % des jeunes bourguignons sont en ALD

En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le Code de la sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie.

Taux des jeunes âgés de 15 à 29 ans en affection de longue durée (en %)

Moyenne annuelle sur la période 2010-2012

	Hommes	Femmes	Ensemble
Côte-d'Or	3,0	3,2	3,1
Nièvre	3,7	3,6	3,7
Saône-et-Loire	4,2	4,0	4,1
Yonne	4,9	4,3	4,6
Bourgogne	3,8	3,7	3,8

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, INSEE, 2010 à 2012 ; exploitation ORS

En moyenne dans l'année, on compte 3,8 % des bourguignons de 15 à 29 ans en affection de longue durée (ALD) (moyenne annuelle entre 2010 et 2012). Cette proportion est semblable à la moyenne nationale. Les affections psychiatriques, les maladies du système nerveux et le diabète de type 1 et 2 en sont les 3 premiers motifs. Ils représentent à eux seuls la moitié des causes d'admission en ALD.

LA SCOLARITÉ DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les troubles de la santé n'empêchent pas la scolarité des jeunes

1,76 % des jeunes de 16 à 29 ans scolarisés dans le second degré (données chiffrées éducation nationale ne prenant pas en compte les jeunes scolarisés à l'Université) ont bénéficié, lors de l'année scolaire 2013-2014, d'un projet d'accueil individualisé (PAI) dans le cadre d'une maladie somatique chronique. Ce projet individualisé permet d'adapter les modalités de scolarisation des élèves en fonction de leur état de santé tout en préservant les soins nécessaires au long cours comme dans les situations d'urgence.

Sur les 821 PAI établis dans l'académie en 2013-2014, les pathologies les plus fréquemment retrouvées sont :

- les allergies (15,3 % des PAI),
- le diabète insulino-dépendant (10,1 % des PAI)
- les pathologies ostéo-articulaires et l'asthme (8,3 % des PAI, l'asthme étant la première pathologie identifiée chez les élèves de primaire et de collège, ces élèves plus jeunes étant moins autonomes pour gérer leur maladie)
- l'épilepsie (6,8 % des PAI).

Par ailleurs, 1,97 % des jeunes bourguignons scolarisés dans le second degré ont bénéficié, en 2013-2014, d'aménagements et d'adaptations spécifiques dans le cadre d'un projet personnalisé pour des troubles spécifiques des apprentissages (avec reconnaissance de handicap pour ce trouble spécifique dans 12,1 % des cas). Le premier trouble spécifique en cause est la dyslexie (représentant 82,6 % des projets mis en cause) loin devant la dyspraxie, motivant 12,8 % des projets (se manifestant par des problèmes de motricité avec des difficultés de coordination et de programmation des gestes de la vie quotidienne).

5,25 % des élèves ont bénéficié d'un aménagement d'examen

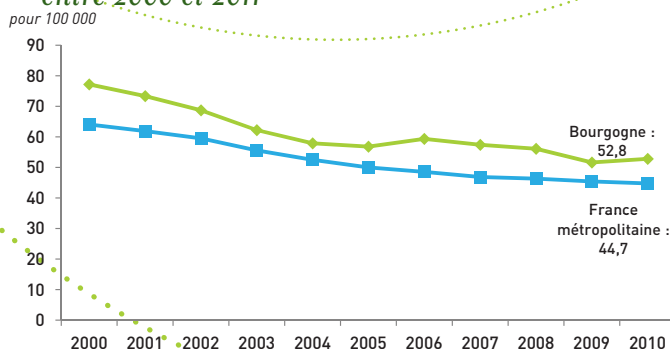
Sur avis des médecins désignés par les MDPH des quatre départements bourguignons, les autorités académiques compétentes ont autorisé 1583 élèves (soit 5,25% des élèves bourguignons de 16 à 29 ans passant un examen) présentant un handicap (avec ou sans taux de reconnaissance de leur handicap par la maison départementale des personnes handicapées) de bénéficier d'un aménagement des conditions de passation d'un examen. Ces aménagements concernent tout type de handicap (moteur, sensoriel, troubles spécifiques des apprentissages, de troubles somatiques ou psychiatriques invalidant de la santé). Ils prennent en compte les aides et aménagements mis en place au quotidien en classe.

LES DÉCÈS DES JEUNES

Le taux de décès des jeunes bourguignons reste plus élevé que la moyenne nationale malgré une baisse importante

Environ 145 jeunes de 15 à 29 ans décèdent chaque année en Bourgogne, soit un taux brut de mortalité de 53 pour 100 000 jeunes de cette classe d'âge (moyenne annuelle 2009-2011). En 10 ans, la mortalité de cette classe d'âge a fortement diminué (-30 % en région et -32 % en France), mais reste supérieure en Bourgogne par rapport à la moyenne française (45 jeunes sur 100 000 de 15 à 29 ans en moyenne entre 2009 et 2011).

Évolution du taux brut de décès des 15-24 ans entre 2000 et 2011



Source : INSERM/CépiDC, 2011

Les morts violentes, principales causes de décès

Les accidents de transports sont de loin la première cause de décès des jeunes, suivis des suicides : ils représentent respectivement 30 % et 16 % des décès des 15-29 ans. Chaque année en moyenne, 43 décès de jeunes bourguignons sont dus à des accidents de transport et 24 décès à des suicides (moyenne annuelle entre 2009 et 2011). La mortalité par accidents de transport a diminué de moitié en 10 ans. La mortalité par suicide reste stable dans la région mais nettement supérieure à la moyenne nationale.

Les hommes sont plus touchés que les femmes

Toutes causes confondues, 75 % des décès survenus dans cette classe d'âge concernent des hommes. Il en est de même pour les deux premières causes de mortalité.

PRÉVENTION : PLUSIEURS PORTES D'ENTRÉE POUR LES JEUNES

Les actions de prévention sont difficilement quantifiables et les actions présentées ci-dessous ne sauraient être exhaustives.

38 actions de prévention sont répertoriées dans la base Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé (OSCARs)

38 actions de prévention ont été financées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) (partiellement ou en totalité) en 2013 auprès des jeunes²² dont :

- 25 spécifiquement dédiées aux jeunes, les autres concernant un public plus large
- 18 en milieu d'enseignement
- 6 pluri-thématiques

De nombreux thèmes sont abordés : conduites à risque (14 actions), nutrition (12), sexualité et/ou maladies sexuellement transmissibles (10), santé mentale (4), santé scolaire (2), santé bucco-dentaire (2), environnement (1), maladies chroniques (1), périnatalité (1), santé globale (1).

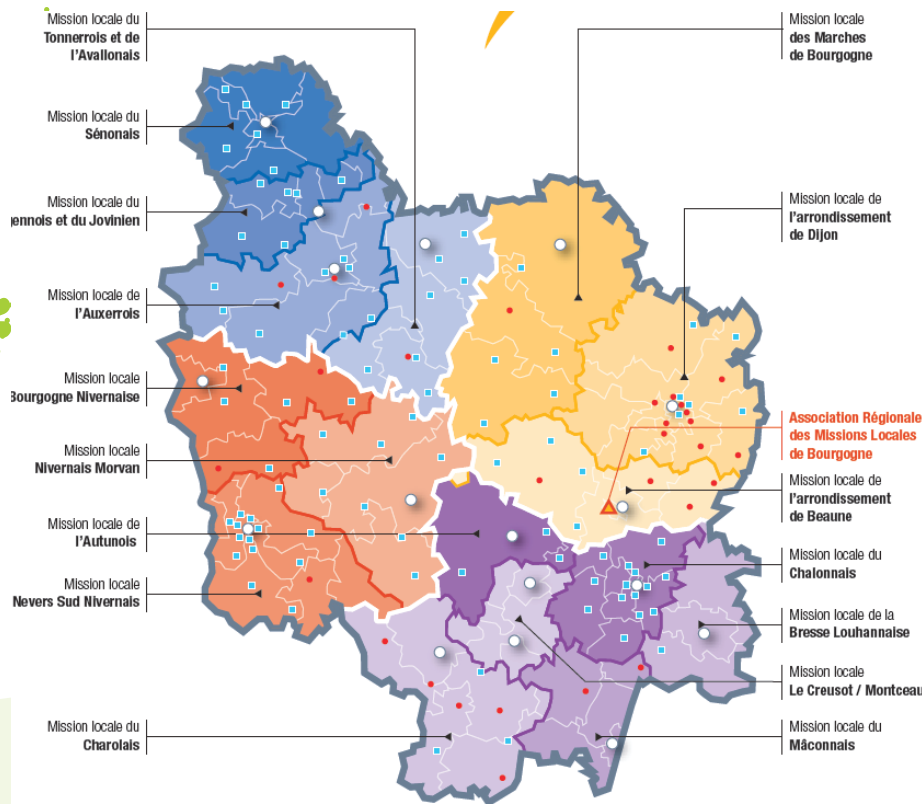
Les missions locales interviennent auprès des jeunes dans l'aide à l'accès aux soins [A]

Certains jeunes venant dans une mission locale pour la première fois n'ont pas une couverture sociale optimum, voire n'en ont pas du tout. Cette raison, associée aux revenus faibles ou inexistants, fait que beaucoup d'entre eux ne peuvent faire l'avance de frais pour leur santé et renoncent à se faire soigner. Les accueillants des structures de ce réseau bien implanté sur le territoire bourguignon informent, conseillent et accompagnent les jeunes dans l'élaboration de leur dossier de sécurité sociale ou de demande auprès des MDPH. Des actions de prévention sont également menées sur les questions de conduites à risque (addictions, contraception, etc.).

L'une des spécificités bourguignonnes de ce réseau est l'accompagnement psychosocial : l'ARS finance un réseau de psychologues qui interviennent au sein des missions locales. En effet, la souffrance psychosociale est un frein qu'il faut lever pour permettre au jeune de s'insérer professionnellement et/ou socialement. Ce service est anonyme et gratuit. Entre 2011 et 2013, entre 650 et 700 jeunes par an ont été suivis, dont 70 % ont un niveau inférieur au niveau IV.

22- Critères de sélection : Adolescents (13-18 ans), Jeunes 16-25 ans (insertion professionnelle), Étudiants, apprentis. Pour en savoir plus : www.oscarsante.org

Le réseau des missions locales



Source : ASSOR

Les bilans de santé gratuits : les 25-29 ans sont les plus vulnérables

L'assurance maladie propose des bilans de santé gratuits ouverts à ses assurés et ayants droit, sous certaines conditions. En Bourgogne, 3 493 jeunes âgés de 16 à 29 ans ont pu en bénéficier en 2014. Ils représentent 1,4 % des 16-29 ans bourguignons.

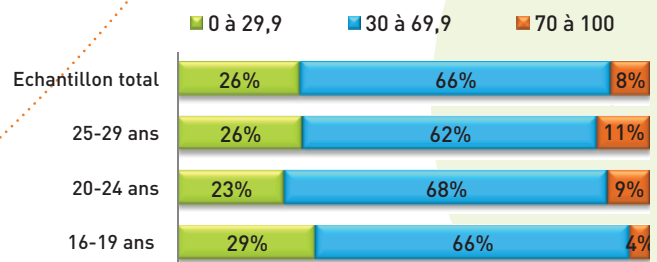
Les raisons pour passer ces examens sont multiples : inscription spontanée sur le site de l'assurance maladie, modalité d'entrée en formation (SEGPA, CFA, AFPA...), conventions avec des partenaires extérieurs (Missions locales, associations d'aide aux personnes vulnérables...) ou encore invitation de la CPAM.

Lors de ces bilans de santé, un indice de fragilité sociale est calculé : le score EPICES. Les résultats vont de 0 pour les personnes fortes socialement à 100 pour les plus démunis. Les personnes dont le score EPICES est égal ou supérieur à 30 sont considérées comme vulnérables.

Les 16-19 ans apparaissent comme étant les moins vulnérables : 36 % des adolescents de 16 ans ont un score ÉPICES inférieur à 30. À cet âge, la plupart des jeunes sont encore rattachés au foyer parental. La proportion de jeunes non fragiles socialement diminue au fur et à mesure que l'âge augmente et atteint le taux le plus bas (18 %) à 24 ans. Cette période correspond au passage à l'âge adulte qui induit la fin des études et l'entrée dans le monde du travail avec toutes les difficultés inhérentes au manque de stabilité professionnelle.

A partir de 25 ans, la proportion de jeunes socialement très vulnérables est la plus élevée : à partir de 27 ans, 13 % de jeunes ont un score ÉPICES supérieur à 70, 15 % pour les 28 et 29 ans. A 27 ans, les jeunes dépassent la limite d'âge pour pouvoir bénéficier d'un dispositif d'aide à l'insertion de l'Etat : serait-ce l'une des causes de l'augmentation de la part des jeunes très fragiles ?

Répartition des jeunes bourguignons ayant passé un examen de santé selon le score ÉPICES



Source : Centres d'examen de santé, 2014



Les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) sont un outil au service des élèves du 2nd degré [D]

« Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. » Ministère de l'éducation nationale.

Pour l'année scolaire 2012-2013, 46 établissements sur les 61 lycées généraux et professionnels bourguignons ont adressé un bilan de leur CESC soit un total de 389 actions. 23 % de ces actions concernent les conduites à risque (10 700 élèves bénéficiaires), 19 % l'éducation à la sexualité (10 000 élèves) et 14 % la citoyenneté (4 600 élèves). La souffrance psychique, moins connue de cette population²³, représente moins de 3 % des actions mises en place.

Les maisons des adolescents : des lieux d'expression des maux de l'adolescence pour les 11-25 ans et leur famille [D]

Les Maisons des Ados sont des lieux qui accueillent les jeunes, quelques soit leurs questionnements ou leurs préoccupations (médicale, sexuelle, psychique, scolaire, juridique, social...). Ces structures sont également des lieux ressources pour les professionnels concernés par l'adolescence. Il en existe 5 en Bourgogne (Dijon, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Auxerre et Sens). Une 6^e devrait ouvrir ses portes prochainement à Nevers.



Engagement

L'engagement peut prendre des formes très variées (bénévolat, militantisme, promesse, alliance...). Sa définition est assez floue et se limite pour l'instant à celle du dictionnaire « acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ». De fait, les données d'observation sont dispersées et souvent difficilement mobilisables, notamment lorsque l'on souhaite une approche par âge.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET LE BÉNÉVOLAT

Les associations s'inquiètent pour le renouvellement de leurs instances dirigeantes

On estime entre 30 000 et 34 000 le nombre d'associations implantées en Bourgogne avec en moyenne 1 650 créations par an. Il se crée en Bourgogne proportionnellement plus d'associations dans les sports et les loisirs qu'en moyenne nationale, et un peu moins dans les secteurs du social et de l'éducation.[E] Le champ associatif bourguignon est présent dans de nombreux secteurs et au plus fin

du territoire, jusque dans les quartiers sensibles comme dans les plus petits villages. Il apporte un lien social incomparable. Ce maillage territorial donne la possibilité aux jeunes bourguignons d'adhérer, de s'engager bénévolement ou encore de prendre des responsabilités au sein du conseil d'administration. Cependant, le renouvellement des instances dirigeantes est l'un des principaux sujets d'inquiétude des associations juste après les ressources financières, les ressources humaines bénévoles et l'évolution des politiques publiques[F]. En 2009, une enquête menée en région Bourgogne[G] montre que plus du tiers des dirigeants d'associations étaient âgés de 60 ans ou plus.

Les bénévoles associatifs sont très difficiles à quantifier

En 2013, les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 12,5 millions (24 % des Français pour 22 % en 2010). En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40 %), on parvient à une moyenne, inchangée depuis des années, de 13 à 14 bénévoles par association. Sur cette base, on peut estimer

23- 51% des jeunes interrogés s'estiment plutôt mal à très mal informés sur la « dépression, le mal-être », Focus n°7 de la PFOSS sur... les stratégies d'information des jeunes bourguignons, sept. 2014.

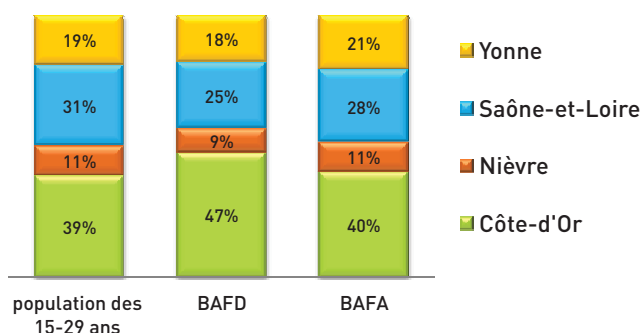
24- Données OMS

entre 305 000 et 330 000, le nombre de bénévoles dans les associations de la région Bourgogne[E]. L'engagement dans une association n'attend pas le nombre des années : parmi les bénévoles ayant entre 18 et 25 ans, la moitié environ ont effectué leurs premiers pas de bénévoles avant 18 ans²⁵.

Les diplômés BAFA/BAFD sont un vivier pour l'encadrement dans les associations

Beaucoup d'encadrants dans les associations sont titulaires de diplôme d'animation non professionnel que sont le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). Les femmes sont nettement surreprésentées puisque seul un diplômé sur quatre est un homme. La répartition géographique des titulaires est relativement conforme à la répartition des jeunes bourguignons avec une légère surreprésentation des côtes-d'oriens chez les titulaires du BAFD et une sous-représentation des diplômés de Saône-et-Loire.

Situation comparée entre les 15-29 ans et les diplômés de l'animation



Source : DRJSCS/Forômes, 2014 et INSEE/RP, 2011

DIVERSES FORMES D'ENGAGEMENT

L'aide à autrui ou aux proches est également une forme d'engagement

Le temps consacré à un proche en dehors d'une association est également une forme d'engagement. En 2008, 2,2 millions d'adultes âgés de 20 à 59 ans, vivant à domicile, sont aidés régulièrement en raison d'un problème de santé ou d'un handicap. Dans 85 % des cas, c'est l'entourage qui assure cette aide[H].

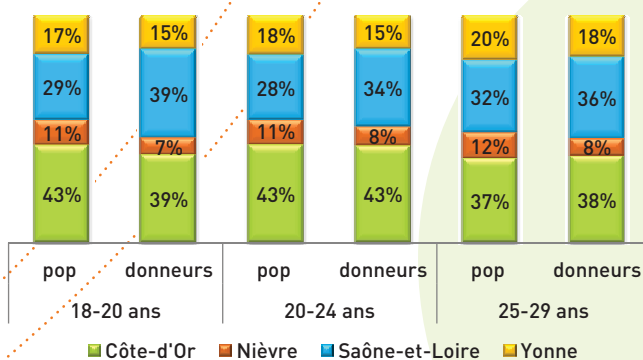
La formation au premiers secours est une autre forme d'engagement : en 2014, 74 saône-et-loiriens (soit plus 20 % de l'ensemble des formés) et 93 icaunais de 15 à 29 ans ont obtenu leur attestation et peuvent venir en aide à autrui au besoin.

Les jeunes sont très impliqués dans le don du sang

En 2014, l'établissement français du sang (EFS) bourguignon a reçu 15 161 jeunes de 18 à 29 ans pour un don de sang soit 29 % des donneurs tous âges confondus. Les 20-24 ans sont plus de 7 000 soit la tranche d'âge la plus engagée, devant les 50-54 ans et les 45-49 ans.

Les jeunes femmes donnent davantage leur sang, elles représentent 58 % des donneurs de moins de 29 ans. Avec l'âge, cette répartition s'inverse et les hommes deviennent plus nombreux à partir de 50 ans. La régularité dans les dons de sang s'installe logiquement avec l'âge : 45 % des 18-29 ans sont de nouveaux donneurs contre 11 % pour les plus de 30 ans. Chez les 20-24 ans néanmoins, il apparaît déjà cette habitude de don puisque 60 % d'entre eux sont des donneurs réguliers²⁶.

Comparaison de la population bourguignonne aux donneurs de sang



Source : EFS, 2014

Les jeunes bourguignons sont plus engagés dans une démarche sportive que leurs aînés

En 2012, le taux de licences²⁷ en Bourgogne est inférieur à celui de la France métropolitaine d'un point (respectivement 18,6 % et 19,7 %). Si l'on se concentre sur les 15-29 ans, la tendance s'inverse : ce taux atteint 26,5 % en Bourgogne pour 25,1 % en France métropolitaine. Le territoire bourguignon affiche de fortes disparités infra départementales

25- Baromètre d'Opinion des Bénévoles organisée en ligne par Recherches & Solidarités du 7 au 29 mars 2013 auprès de 2.830 bénévoles de 18 ans et plus. Echantillon représentatif des bénévoles en France, actifs au sein d'une association.

26- Sont considérés comme réguliers des donneurs ayant donné au moins une fois leur sang dans les 2 dernières années.

27- Taux de licences : nombre de licenciés selon le lieu d'habitation rapporté à 100 habitants

notamment en Saône-et-Loire et dans la Nièvre dont certains EPCI²⁸ affichent des taux de licenciés jeunes supérieurs à 40 % et d'autres inférieurs à 16 %. Le taux de licences féminines est nettement inférieur au taux de licences masculines quel que soit l'âge mais cet écart est encore plus marqué chez les 15-29 ans, les hommes étant proportionnellement 2 fois plus nombreux.

LE SERVICE CIVIQUE

Forte mobilisation en Côte-d'Or et dans la Nièvre qui repose beaucoup sur les agréments nationaux

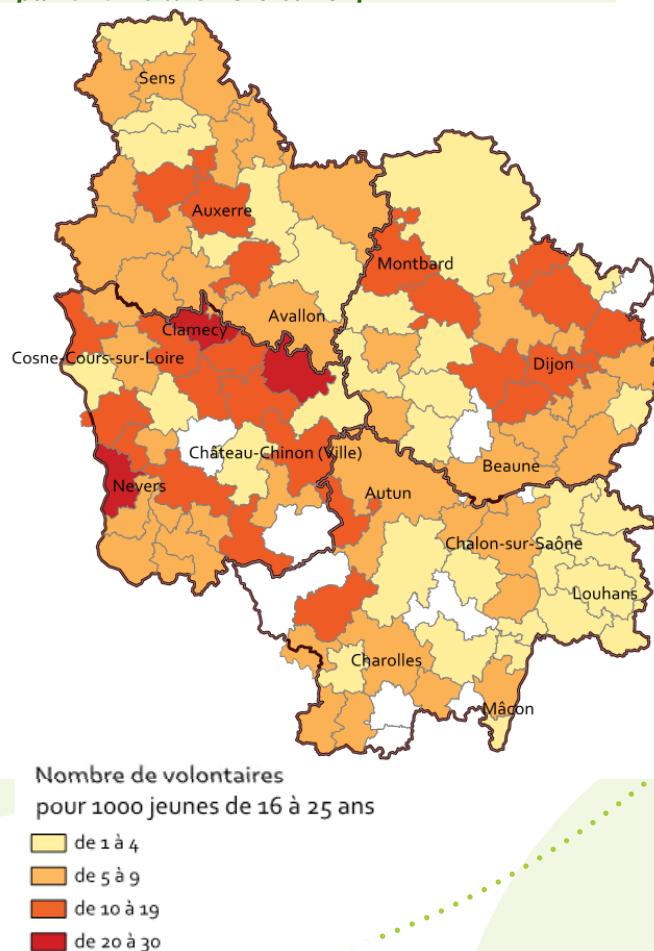
Les premiers volontaires ont débuté leur mission en août 2010. Au 31 décembre 2014, 1764 jeunes se sont engagés en service civique dans une structure bourguignonne. 95 % de ces volontaires sont originaires de la région.

La Côte-d'Or et la Nièvre mobilisent fortement ce dispositif. En effet, la moitié des volontaires sont côte-d'oriens et près de 20 % sont nivernais. A *contrario*, la Saône-et-Loire l'utilise relativement peu. Cette mobilisation repose essentiellement sur des agréments nationaux (60 % des agréments) inégalement répartis en Bourgogne. En effet, 1 jeune sur 3 s'engageant dans une structure ayant un agrément national, le fait sur une mission proposée par la Ligue de l'enseignement (structure signant le plus grand nombre de contrats en Bourgogne), elle couvre essentiellement la Côte-d'Or et la Nièvre. De plus, Unis Cité, autre structure disposant d'un agrément national et proposant de nombreux contrats, sert essentiellement la zone d'emploi dijonnaise.

L'accès est plus difficile pour les jeunes ruraux

Les agréments ne sont pas l'unique cause de l'inégalité territoriale. La Bourgogne est une région à tendance rurale et dispose d'un réseau de transport variable selon les territoires. Cette spécificité impacte forcément la mobilisation des divers dispositifs, notamment celle du service civique. Ainsi, les jeunes ruraux (environ 35 % de la population jeune bourguignonne) ont plus difficilement accès au dispositif que leurs homologues habitant une zone urbaine : ils ne représentent que 23 % des volontaires. Seul le département de Saône-et-Loire gomme cette inégalité : 34 % des 16-25 ans vivent en milieu rural, 36 % pour les volontaires.

Les volontaires en service civique par EPCI* entre 2010 et 2014

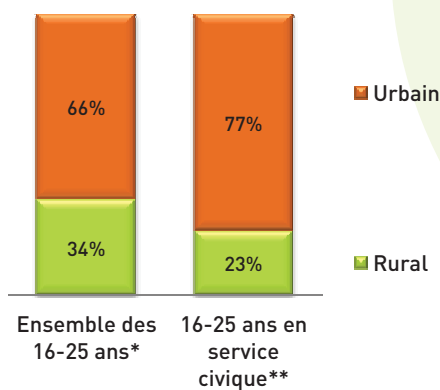


Sources : DRJSCS/OSCARS, 2014 et INSEE/RP, 2011

Conception : DRJSCS Bourgogne - avril 2015

* EPCI au 01/01/2014

Comparaison des lieux de vie des 16-25 ans bourguignons aux jeunes en service civique



* Source : INSEE/RP, OSCARS, 2011

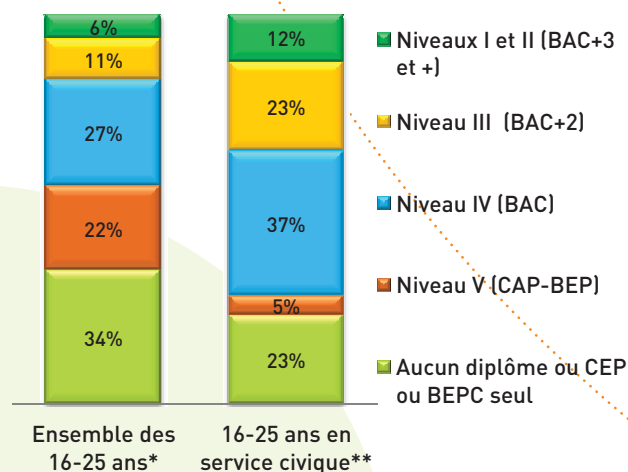
** Source : DRJSCS/cumul mi 2010 à décembre 2014 - âgé à l'entrée dans le dispositif

28- EPCI : établissement public de coopération intercommunal.

Près des ¾ des volontaires ont, au moins, un niveau Bac

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'accès au service civique semble aisé. En effet, les jeunes sans diplôme ou ayant uniquement un niveau V (CAP-BEP) sont très peu représentés chez les volontaires du service civique. Ils représentent seulement 28 % des volontaires alors que plus d'un jeune bourguignon sur deux est peu diplômé. À l'inverse, on constate une surreprésentation des niveaux élevés : près du tiers des jeunes en service civique possèdent au moins un diplôme de niveau III (Bac +2).

Comparaison entre les 16-25 ans et les jeunes en service civique



* Source : INSEE/RP, OSCARS, 2011

** Source : DRJSCS/cumul mi 2010 à décembre 2014 - âge à l'entrée dans le dispositif

Les volontaires bourguignons ont en moyenne 21 ans

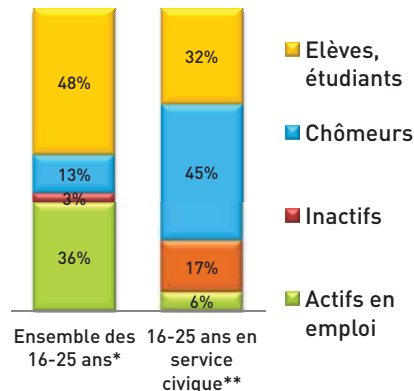
Ce dispositif est surtout mobilisé par les 20-23 ans représentant plus de 56 % des volontaires bourguignons. *A contrario*, les 16-17 ans s'en emparent assez peu, à cet âge, la majorité d'entre eux est encore en étude. Cette mobilisation en fonction des âges est également soumise aux spécificités des territoires et l'on peut distinguer des disparités comme les 16/19 ans icaunais qui représentent 35,5 % des volontaires contre 24 % en Côte-d'Or.

Un dispositif qui favorise l'insertion sociale et professionnelle

Outre l'intérêt général porté comme valeur première du service civique, c'est également un outil d'aide à l'insertion professionnelle puisqu'il valorise les savoir-être et savoir-faire grâce à l'accompagnement de la structure d'accueil dans la recherche d'emploi du volontaire. Par ailleurs, en observant la situation des jeunes avant leur engagement, il apparaît clairement que ce sont les chômeurs et les étudiants qui y accèdent en majorité. Ils représentent près de 77 % des volontaires. Dans la Nièvre, la proportion de chômeurs atteint 63 % et en Saône-et-Loire 58 %. En Côte-d'Or, département qui bénéficie de la présence du pôle universitaire, les étudiants sont très nombreux à s'engager (38 %).

Par la diversité des domaines d'intervention, ce dispositif est aussi une aide à l'orientation et favorise, par l'acquisition de compétences et d'un réseau professionnel, une insertion sociale et professionnelle.

Comparaison entre les 16-25 ans et les jeunes en service civique



* Source : INSEE/RP, OSCARS, 2011

** Source : DRJSCS/cumul mi 2010 à décembre 2014 - âge à l'entrée dans le dispositif





Bibliographie

- [A] Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne (2014) Synthèse de l'activité des Missions Locales 2013. (ASSOR)
- [B] Plateforme d'observation sociale et sanitaire de Bourgogne (septembre 2014) Les stratégies d'information des jeunes bourguignons. (PFOSS, FOCUS n°7)
- [C] Agence Régionale de Santé de Bourgogne (Février 2014) Interruption Volontaire de Grossesse, année 2012. (ARS Bourgogne)
- [D] Observatoire régional de la Santé de Bourgogne (avril 2014) La santé des jeunes en Bourgogne. (ORS Bourgogne)
- [E] Recherches et Solidarité (2014) Les associations bourguignonnes 2014 (R&S)
- [F] Recherches et Solidarités (septembre 2014) La France associative en mouvement, édition 2014. (R&S 12^e édition)
- [G] Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne (2010) Connaissance de la vie associative en Bourgogne, Emploi, profil, bénévoles, dirigeants, ressources, besoins... (DRJSCS Bourgogne)
- [H] Soullier N. (décembre 2012) L'aide humaine auprès des adultes à domicile : l'implication des proches et des professionnels. (DREES Etudes et résultats n°827)

Pour en savoir plus sur

Leur éducation, formation et scolarité :

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (juin 2014) Géographie de l'école. (MENESR-DEPP 11^e édition)
- Debouzy I. Guégnard C. (Juillet 2014) Baisse soutenue de l'embauche des jeunes. (Académie de Dijon, IREDU - Centre associé au Céreq - Université de Bourgogne)
- Centre Régional de Ressources (Avril 2013) Etat de lieux de la jeunesse en Bourgogne. (C2R Bourgogne)

Leurs conditions de vie :

- Institut national de la statistique et des études économiques de Bourgogne (septembre 2011) Jeunes Bourguignons : moins souvent chez leurs parents. (INSEE Bourgogne Dimensions n°170)
- Institut national de la statistique et des études économiques de Bourgogne, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne (avril 2014) Pauvreté en Bourgogne : des jeunes, des femmes, des familles monoparentales. (INSEE Bourgogne Dimensions n°198)

Leur santé :

- Beck F., Richard J-B, Palle C., Guignard R., Nguyen-Thanh V., Arwidson P. La consommation d'alcool en France en 2014. (INPES, OFDT)
- Beck F., Richard J-B. dir (2013) Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010. (INPES, coll. Baromètres santé)
- Observatoire National du Suicide (novembre 2014) Suicide, Etat des lieux des connaissances et perspectives de recherche. (ONS, 1^{er} rapport)

Siglaire

AFPA	Association pour la formation professionnelle des adultes	DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ALD	Affection longue durée	DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des affaires sociales et de la santé
AOC	Appellation d'origine contrôlée	DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
API	Alcoolisation ponctuelle importante	DU	Diplôme universitaire
ARS	Agence régionale de santé	DUT	Diplôme universitaire de technologie
ASSOR	ASSOciation Régionale des missions locales de Bourgogne	EFS	Etablissement français du sang
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur	INPES	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
BEP	Brevet d'études professionnelles	INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
BTS	Brevet de technicien supérieur	INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
C2R	Centre régional de ressources de Bourgogne	IVG	Interruption volontaire de grossesse
CAF	Caisse d'allocations familiales	JDC	Journée défense et citoyenneté
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle	L1	1ère année de licence
CDD	Contrat à durée déterminée	MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
CDI	Contrat à durée indéterminée	MENESR-DEPP	Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
CESC	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté	OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
CFA	Centre de formation d'apprentis	ONS	Observatoire national du suicide
CIVIS	Contrat d'insertion dans la vie sociale (missions locales)	ORS	Observatoire régional de la santé
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	PAI	Projet d'accueil individualisé
CRESS	Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire	PFOSS	Plate-forme d'observation sociale et sanitaire de Bourgogne
CRIJ	Centre régional d'information jeunesse	RSA	Revenu de solidarité active
CUI-CAE	Contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi	SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi		
DMA	Diplôme des métiers d'art		
DRAAF	Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt		

Retrouvez les Focus de la PFOSS et d'autres informations sur le site
www.episante-bourgogne.org



Focus

Focus n°8

Réalisation :

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'observatoire régional de la jeunesse en collaboration avec les institutions suivantes :

ARS Bourgogne
ASSOR Bourgogne
C2R Bourgogne
CAF
Céreq / Iredu
Conseil départemental de la Côte-d'Or
Conseil départemental de Saône-et-Loire
Conseil régional de Bourgogne
CRESS Bourgogne
CRIJ Bourgogne
DIRECCTE Bourgogne
DRAAF Bourgogne
DREAL Bourgogne
Fédération REMPART Bourgogne Franche-Comté
ORS Bourgogne Franche-Comté
Pôle emploi
Protection Judiciaire de la jeunesse
Rectorat de l'Académie de Dijon
Université de Bourgogne
URSSAF Bourgogne

Financement : DRJSCS Bourgogne



Publication réalisée par
la DRJSCS de Bourgogne
Mise en page :
ORS de Bourgogne Franche-Comté